

Le programme LEADER du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre

2015 - 2022



Un dispositif européen,
qui vise à faire des territoires
ruraux et périurbains des pôles
équilibrés d'activité et de vie.

LIVRET DES PROJETS



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les
territoires ruraux



COBAS

Commissariat Intercommunal
du Bassin d'Arcachon Sud



Val de l'Eyre

Pays
Bassin d'Arcachon
Val de l'Eyre



Nouvelle-
Aquitaine



Le Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre

Le Pays BARVAL a été créé par arrêté préfectoral le 13 décembre 2004, à l'initiative des 3 EPCI : COBAS, COBAN et CDC du Val de l'Eyre. Il couvre 17 communes, regroupant un bassin de vie de

160 189 habitants (INSEE RP 2020), et s'appuie sur une cohérence géographique, paysagère, économique, sociale et culturelle, confortée par la création d'un arrondissement sur le même périmètre.

Il n'a pas de structure juridique propre. Cela se traduit donc par le portage juridique des actions et des recrutements par l'un des EPCI pour le compte des 3, appuyé de conventions tripartites.

Le Pays a vocation à encourager, impulser et coordonner les initiatives locales et développer les coopérations entre les collectivités. Il s'appuie sur un projet commun de développement durable, la charte du Pays, destiné à développer les atouts du territoire et à renforcer les solidarités réciproques entre la ville et l'espace rural, la zone littorale et l'intérieur. La charte comprend un diagnostic partagé, qui pose les enjeux du territoire, et une stratégie de développement, qui définit les objectifs prioritaires à atteindre et les orientations d'actions à privilégier. Elle sert de référence pour le déploiement de programmes d'actions et de cadre à différents accords de contractualisation et à la mobilisation des moyens financiers pour la mise en œuvre des actions.

L'équipe du Pays BARVAL, composée de 9 personnes, met en œuvre un programme territorial de convergence progressive, par des actions structurantes et l'élaboration de stratégies communes : Charte du Pays, Contrat de Relance et de Transition Écologique (État), Contrat de développement et de Transition (Région Nouvelle-Aquitaine), Contrat Local de Santé (ARS), Volet territorial des fonds européens (DLAL-FEAMP et LEADER), Mission transport mobilité durable (animation du dispositif d'information mobilité mutualisé MOBI), Plateforme de partage de compétences (Connec'tences) et Projet Alimentaire Territorial.

Les Présidents des 3 EPCI fondateurs coprésident le Pays BARVAL, qui est piloté par un Conseil des Élus (17 maires). Le Comité de Pilotage, constitué des représentants des 3 EPCI et des partenaires (État, Région, Département, Chambres consulaires, CESSER...), est l'organe décisionnel du Pays BARVAL, qui s'appuie également sur un Conseil de Développement. Il s'agit d'une instance de consultation et de réflexion, dont les membres émanent exclusivement de la société civile.



Le programme LEADER du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre

Le Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre est un territoire attractif, du fait de sa localisation et de ses aménités, et peu dense. Il présente une dynamique démographique soutenue, la plus forte de Gironde, qui génère une pression sur les espaces, mais également les services et les équipements. Sans compter que le territoire connaît un profond vieillissement de sa population, qui va se poursuivre. Seconde agglomération de Gironde, le territoire se présente comme un bassin de vie autonome et cohérent, avec d'importantes disparités et inégalités territoriales, entre le littoral et l'intérieur, mais également entre le rural et l'urbain.

On constate un déséquilibre important entre le tissu économique local et sa dynamique d'emploi. Si l'économie présentielle a l'avantage de générer des emplois considérés comme non délocalisables, elle repose sur des secteurs à faible valeur ajoutée et assez peu rémunérateurs, sans compter les risques liés à la baisse du niveau des retraites ou la concurrence accrue des destinations touristiques.

Pour répondre à ces enjeux, les 3 intercommunalités du Pays BARVAL ont décidé de poursuivre la dynamique initiée dans le cadre du précédent programme LEADER de 2007 à 2015, en se mobilisant pour construire une nouvelle stratégie pour le programme LEADER 2015-2022, intitulée : « **Vers une territorialisation de l'économie pour un développement équilibré et durable du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre** ». L'économie est au cœur de la stratégie, en tant que levier de développement et de construction du territoire. Il s'agit de conquérir la maîtrise d'un développement économique local, plus vertueux, en lien avec les échelons métropolitains, départementaux, et régionaux. La stratégie est déclinée en 4 axes prioritaires :

- **Axe 1 : Mettre en place une organisation partenariale au service de la performance économique du territoire : création d'une agence économique**
- **Axe 2 : Développer les conditions d'accueil et d'innovation des entreprises**
- **Axe 3 : Développer les mobilités en faveur des entreprises et de l'emploi**
- **Axe 4 : Coopération**

La Communauté de Communes du Val de l'Eyre, pour le compte du Pays BARVAL, assure le portage juridique du programme. La mise en œuvre de la stratégie repose également sur une gouvernance locale assurée par un Comité de Programmation, qui sélectionne les projets retenus, à partir d'une grille d'évaluation. Ce Comité est composé d'élus et de représentants de la société civile du territoire.

L'enveloppe financière LEADER allouée au territoire sur toute la programmation s'élève à **2 381 953 €**, auxquels s'ajoutent d'autres financements publics.

Sommaire des projets

Axe 1 : Mettre en place une organisation partenariale au service de la performance économique du territoire création d'une agence économique

• Mise en œuvre d'une phase de préfiguration :	
– Mission de Préfiguration d'une agence de développement économique à l'échelle du Pays BARVAL – COBAS (Pays BARVAL)	6
• Création de l'agence :	
– Création du nouveau siège de l'agence de développement économique BA2E – COBAS	8
– Aménagements mobiliers du nouveau siège de l'agence de développement économique BA2E – COBAS (Pays BARVAL)	9
• Stratégie de communication et promotion économique du territoire :	
– Stratégie de communication et promotion économique du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre – COBAS (BA2E)	11

Axe 2 : Développer les conditions d'accueil et d'innovation des entreprises

• Renforcer les équipements et services aux entreprises :	
– Création d'un deuxième espace de coworking sur le Val de l'Eyre – CDC VE	13
– Création d'une pépinière d'insertion – ADAPEI 33 - ESAT D'AUDENGE	14
– La Cabane : atelier partagé et espace de coworking – LA CABANE	15
– AMU pour la création d'un réseau de Tiers-Lieux – COBAN	16
– Aménagement du futur hôtel d'entreprises et incubateur – COBAS	17
– Achat d'un mobil-home pour les saisonniers – COMMUNE D'AUDENGE	18
• Développer les actions collectives en faveur de l'économie de proximité :	19
– Audit des marchés à l'échelle du Pays BARVAL – CDC VE (Pays BARVAL)	20
– Étude de la Silver Économie sur le territoire du Pays BARVAL – COBAS (BA2E)	21
– Animation Filière Bois et Forêt – COBAS (BA2E)	22
– Diagnostic du potentiel commercial de Biganos, confortation et développement de son économie de proximité COMMUNE DE BIGANOS	23
– Diagnostic et plan d'actions sur le champ de l'Économie Sociale et Solidaire – COBAN	24
– Préfiguration du Projet Alimentaire Territorial à l'échelle du Pays BARVAL – CDC VE (Pays BARVAL)	25
– Animation de la mise en œuvre du programme d'actions 2023 du PAT du Pays BARVAL – CDC VE (Pays BARVAL)	26
– Aménagements paysagers du Pyla Camping, lourdement impacté par les incendies de l'été 2022 – PYLA CAMPING	27
– Aménagements paysagers du Camping de la Dune, lourdement impacté par les incendies de l'été 2022 CAMPING DE LA DUNE	28
– Aménagements paysagers du Camping Le Panorama Plein Air, lourdement impacté par les incendies de l'été 2022 PANORAMA PLEIN AIR	29
– Plan de communication du site marchand Rcommerce.com – CDC VE	30
• Accompagner la mutualisation et l'innovation des entreprises :	31
– Étude Plateforme territorialisée Emplois-Compétences – CDC VE (Pays BARVAL)	32
– Plateforme Territoriale Connect'ences pour le développement de l'emploi partagé en Pays BARVAL – CDC VE (Pays BARVAL)	33
– Mise en œuvre d'un rallye emploi et d'un pass' recrutement à l'échelle du Pays BARVAL – CDC VE (Pays BARVAL)	34
– Mutualisation de l'outil numérique RCommerce – CDC VE	35
– Création d'un pôle de compétences techniques lié aux manifestations culturelles – CLAS	36

Axe 3 : Développer les mobilités en faveur des entreprises et de l'emploi

• Favoriser le développement de solutions de mobilités innovantes :	37
– Chargé de mission mobilité durable à l'échelle du Pays BARVAL – COBAN (Pays BARVAL)	38
– Schéma des mobilités à l'échelle de la COBAN et de la CDC VE – COBAN (COBAN-CDC VE)	39
– Mise en place du dispositif Rézo Pouce – CDC VE	40
– Développement du dispositif Rézo Pouce – CDC VE	41
– Étude de faisabilité et d'opportunité – Projet Territoire Intelligent et mobilité – SEML ROUTE DES LASERS	42
– Plan modes actifs et modération de la vitesse – COMMUNE D'AUDENGE	43
– L'innovation des transports à travers un nouveau Plan de Mobilité – COBAS	44
– Plan de Mobilité Simplifié de la COBAN – COBAN	45
• Développer de nouveaux services en faveur de la mobilité :	46
– Mission de définition d'un guichet unique de l'information de transport à l'échelle du Pays BARVAL – COBAN (Pays BARVAL)	47
– Mise en œuvre d'un guichet unique de l'information mobilité à l'échelle du Pays BARVAL – COBAN (Pays BARVAL)	48
– Achat de Bornes d'Informations Voyageurs – COBAS	49
• Renforcer les déplacements doux :	50
– Schéma des modes doux à l'échelle de la COBAN et de la CDC VE – COBAN (COBAN-CDC VE)	51
– Mobilité douce – Vélomalin – INSERCYCLES BASSIN D'ARCACHON VAL DE L'EYRE	52
– Étude de développement d'une vélo-école – INSERCYCLES BASSIN D'ARCACHON VAL DE L'EYRE	53
– Jalonnement cyclable – COBAN	54
– Des abris-vélos pour renforcer les déplacements doux – COMMUNE DE BELIN-BELIET	55
– Renforcer les déplacements doux : achat vélos électriques et abri-vélos – COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH	56
– Plan Directeur Vélo : implantation d'arceaux vélos et d'un abri-vélos – COMMUNE DE LANTON	57
– Aménagement d'un local à destination de l'association d'insertion Insercycles – CDC VE	58
– Expérimentation d'une signalétique mobilité active issue du dispositif d'information mobilité MOBI du Pays BARVAL sur la commune de Marcheprime – COMMUNE DE MARCHEPRIME	59
– Expérimentation d'une signalétique mobilité active issue du dispositif d'information mobilité MOBI du Pays BARVAL sur la commune de Biganos – COMMUNE DE BIGANOS	60
– Expérimentation d'une signalétique mobilité active issue du dispositif d'information mobilité MOBI du Pays BARVAL sur la commune d'Arès – COMMUNE D'ARES	61

Axe 4 : Coopération

• Idee au projet – Projet de Coopération Filière Forêt-Bois – COBAN (Pays BARVAL)	63
--	----

Mise en œuvre d'une phase de préfiguration





Mission de Préfiguration d'une agence de développement économique à l'échelle du Pays BARVAL

Bénéficiaire	COBAS (Pays BARVAL)	Calendrier de réalisation	Du 01/09/2015 au 12/10/2016
Budget définitif	154 396,60 € TTC (81 830,19 € FEADER, 72 566,41 € COBAS/Pays BARVAL)		

Description et objectif du projet

Dans le cadre de la révision de la charte du Pays BARVAL, le développement économique a été identifié comme axe d'intervention prioritaire, au service de la dynamique territoriale. Il s'agit de conquérir la maîtrise du développement économique local, afin d'accroître et de diversifier les activités, et ainsi la nature des emplois du territoire. Pour cela, la volonté a été affirmée de se doter sur le territoire d'une agence de développement économique, outil professionnel, souple et réactif, de connaissance d'animation et de promotion économique.

La mission de préfiguration avait pour objectif de définir le cadre de fonctionnement de la future agence de développement économique aussi bien sur la définition de son rôle (domaine d'intervention, actions prioritaires, offre de services, développement de partenariats) que sur les aspects organisationnels (forme juridique, gouvernance...).

Déroulement et résultats du projet

La mission de préfiguration a été mise en œuvre grâce à une animation dédiée, mutualisée à l'échelle du Pays BARVAL. Les principales actions réalisées au cours de cette mission sont les suivantes : étude documentaire et statistique du territoire, afin de qualifier des problématiques de territoire ; rencontre des acteurs du territoire (17 maires du Pays BARVAL, acteurs publics et parapublics, acteurs de développement économique du territoire, entreprises et porteurs de projets du territoire) ; benchmarking en lien avec la Fédération des agences de développement économique (CNER) ; réflexion sur l'identité de la future agence ; organisation d'événements permettant de fédérer l'ensemble des partenaires du territoire et facilitant l'intégration du projet ; rédaction d'un rapport de synthèse et d'un document de communication synthétique. L'agence de développement économique a été lancée le 4 avril 2016.

Création de l'agence



Création du nouveau siège de l'agence de développement économique BA2E

Bénéficiaire **COBAS** Calendrier de réalisation Du 03/03/2020 au 03/11/2022
Budget définitif **637 488,48 € HT (270 000 € FEADER, 367 488,48 € COBAS)**

Description et objectif du projet

En avril 2016 les trois intercommunalités du Pays Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre ont inauguré l'agence de développement économique Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, BA2E. Hébergée depuis sa création au sein de la pépinière d'entreprises de la COBAS, le projet consiste à doter l'agence de développement économique BA2E de locaux propres, afin de favoriser la lisibilité de ses différents services offerts sur le territoire, mais également de libérer les bureaux de la pépinière, qui pourront ainsi accueillir de nouvelles start up innovantes.

À cet effet, la COBAS prévoit la création d'un bâtiment de type R+2 sur le terrain actuel de la pépinière d'entreprises à La Teste-de-Buch, qui accueillera sur sa partie rez-de-chaussée le siège de l'agence de développement économique BA2E et sur les deux étages un hôtel d'entreprises.

Déroulement et résultats du projet

Depuis le 1^{er} avril 2022, l'agence de développement économique BA2E a intégré son nouveau siège. Il occupe tout le rez-de-chaussée d'un nouveau bâtiment de 2 étages et présente une surface utile de 336 m², répartie en : un atrium (lieu d'accueil vitrine de l'agence), une salle de réunion modulable, un open-space servant de salle de réunion d'appoint, des bureaux pour le personnel et les partenaires, un centre de ressources, une salle archives, un espace détente ainsi que des espaces nécessaires au bon fonctionnement du bâtiment et du service (sanitaires, entretien, locaux techniques).

Le nouveau siège de l'agence de développement économique BA2E offre un confort de travail indéniable et une aisance organisationnelle pour les agents de l'agence, mais également facilite la mise en relation et émulation au travers d'espaces mutualisés et de lieux de rencontres. Depuis, les sollicitations des partenaires et entreprises pour l'utilisation de ces espaces ont doublé.

Aménagements mobiliers du nouveau siège de l'agence de développement économique BA2E

Bénéficiaire **COBAS (Pays BARVAL)** Calendrier de réalisation Du 06/09/2021 au 25/05/2022
Budget définitif **64 554,04 € HT (51 643,20 € FEADER, 12 910,84 € COBAS/Pays BARVAL)**

Description et objectif du projet

En avril 2016 les trois intercommunalités du Pays Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre ont inauguré l'agence de développement économique Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, BA2E. Hébergée depuis sa création au sein de la pépinière d'entreprises de la COBAS, l'agence de développement économique a intégré ses nouveaux locaux en avril 2022. Le projet, complémentaire au projet de création du nouveau siège de l'agence, avait pour objectif l'aménagement et l'équipement mobilier de ces nouveaux locaux : mobiliers des bureaux et des espaces communs.

Déroulement et résultats du projet

L'aménagement et l'équipement des nouveaux locaux de l'agence de développement économique BA2E a porté sur les zones suivantes : l'entrée principale Atrium qui présente un aménagement de mobilier moderne et coloré qui s'intègre parfaitement dans l'habillage brut des murs de bétons percés de portes et fenêtres en bois, les 8 bureaux, l'espace détente habillé en bois et équipé d'un point d'eau, d'un lave-vaisselle et d'un micro-ondes, le centre de ressources, la salle de réunion équipée d'un vidéoprojecteur et d'un écran tactile et qui est modulable (portes coulissantes permettant de diviser l'espace en deux salles distinctes), l'open-space qui sert de salle de réunion d'appoint, la salle de reprographie et la salle archives.

Ces zones ont été équipées de : canapés, tables basses, tables pliantes, chaises, tabourets, bancs, tables, « poufs », bureaux, fauteuils, caissons à tiroir, rangements bas, armoires de rangement, meubles étagères, lampes de bureau, porte-manteaux, poubelles de tri, paravent, rayonnage étagère et chauffeuses.

Les principaux labels de ces équipements : Blauer Engel, Ecolabel européen, Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) pour les produits bois ou à base de bois, Label Forest Stewardship Council, Greenguard.

Stratégie de communication et promotion économique du Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre



Stratégie de communication et promotion économique du Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre

Bénéficiaire **COBAS (BA2E)** Calendrier de réalisation Du 20/02/2017 au 02/06/2020
Budget définitif **79 482,50 € TTC (42 125,71 € FEADER, 37 356,79 € COBAS/BA2E)**

Description et objectif du projet

En avril 2016 les trois intercommunalités du Pays Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre ont inauguré l'agence de développement économique Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre, BA2E, qui a pour mission d'appuyer le développement économique local et valoriser le potentiel économique du territoire. Dans une approche partenariale, le projet avait pour objectif de faire connaître le potentiel économique du Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre en valorisant les entreprises implantées afin d'attirer de nouvelles entreprises en cohérence avec les enjeux du territoire. La stratégie de communication avait également comme objectif complémentaire de faire connaître l'offre de services de l'agence BA2E, mais aussi de ses partenaires du développement économique.

Déroulement et résultats du projet

La mission a été mise en œuvre grâce à une animation dédiée au sein de l'Agence de développement économique et s'est appuyée sur les travaux réalisés lors de la mission de préfiguration. Les principales actions réalisées ont porté sur :

- La définition de la stratégie de communication de l'agence ;
- La création de supports de communication (affiches, kakémonos, plaquettes...);
- La création d'outils numériques (Newsletter, réseaux sociaux, adaptation du site internet) ;
- Les relations presse et l'achat d'espaces publicitaires dans la presse quotidienne régionale et les magazines économiques ;
- L'organisation d'évènements (rencontre sur la création d'entreprises) et la participation à des évènements locaux et d'envergure nationale (Salon So'Good) ;
- La création et l'animation d'un réseau « d'ambassadeurs » à travers les entreprises accompagnées.

Renforcer les équipements et services aux entreprises



Création d'un 2nd espace de coworking sur le Val de l'Eyre

Bénéficiaire **CDC VE** Calendrier de réalisation Du 25/07/2017 au 12/09/2019

Budget définitif **159 762,65 € HT (50 000 € FEADER, 55 916,93 € ÉTAT, 53 845,72 € CDC VE)**

Description et objectif du projet

La Communauté de Communes du Val de l'Eyre porte comme priorité le développement économique de son territoire. Un premier espace de coworking, l'Espace 21, a été créé en 2013 à Belin-Beliet, à proximité immédiate de l'autoroute reliant Bordeaux à Bayonne, dont le taux d'occupation est proche de 100 %. Dans ce contexte, la Communauté de Communes du Val de l'Eyre a inscrit un futur pôle d'entreprises dans son programme communautaire 2016-2021. Il prévoit la restructuration complète d'une ancienne friche industrielle de 3000 m² située à l'entrée immédiate de la zone d'activités Sylva 21, comprenant un hôtel d'entreprises organisé autour d'une vingtaine d'ateliers et bureaux et un espace de coworking.

La demande de subvention porte sur la création de l'espace de coworking, espace de travail partagé dédié à tous types de travailleurs issus de tous secteurs d'activités.

Déroulement et résultats du projet

La friche industrielle, qui était très dégradée, amiantée et sans aucune isolation thermique, a été transformée selon les critères de la RT réhabilitation en un site tertiaire exemplaire à destination d'entrepreneurs locaux à la recherche d'un espace de travail à la pointe en matière de nouvelles technologies et d'innovation sociale.

La rénovation de cette friche industrielle a permis la création de 15 cellules, servant, selon le besoin, de box de stockage ou d'ateliers avec bureaux attenants, ainsi qu'un ensemble de 11 bureaux dans un espace de coworking. D'une superficie totale de 364 m², ce nouvel espace de coworking, dénommé L'ATELIER, a été ouvert courant avril 2019 et permet aux entreprises qui l'utilisent de bénéficier d'un lieu de travail très bien équipé, relié à la fibre optique, sans engagement de durée et facilement accessible depuis l'autoroute Bordeaux-Bayonne à la sortie 21. Il se compose de 11 bureaux individuels équipés, d'une salle de réunion, d'une cuisine, d'un espace détente et de restauration et de 4 box de rangement. Il permet de venir en relais de l'Espace 21, 1^{er} espace de coworking du Val de l'Eyre, qui a atteint son taux d'occupation maximum.



La PÉPINIÈRE D'INSERTION :
Une nouvelle offre d'accompagnement
vers le milieu ordinaire de travail



Création d'une pépinière d'insertion

Bénéficiaire **ADAPEI 33 - ESAT D'AUDENGE** Calendrier de réalisation Du 01/09/2022 au 31/12/2023
Budget définitif **52 772,16 € TTC (42 217,72 € FEADER, 10 554,44 € ADAPEI 33)**

Description et objectif du projet

Le projet de pépinière d'insertion répond à un double enjeu : favoriser l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire et proposer une main-d'œuvre compétente pour répondre aux besoins ponctuels ou permanents de l'entreprise.

Il s'agit de proposer à une dizaine d'entreprises de disposer de locaux pour développer leur activité économique. Des espaces communs permettront à chacune d'elles de se côtoyer et de mutualiser des moyens. Une équipe d'ESAT, de 6 à 8 personnes, accompagnée par un professionnel, sera dédiée à la pépinière d'insertion.

Dans le cadre de ce projet, l'ESAT d'Audenge a nommé un chef de projet, objet de la demande de subvention, qui sera en charge du développement de la pépinière d'insertion.

Déroulement et résultats du projet

Les principales missions du chef de projet sont les suivantes : donner corps à la pépinière, suivre son déploiement, la faire connaître sur le territoire et auprès des instances décisionnaires, rencontrer les entreprises susceptibles de s'inscrire dans le dispositif et lui permettre de prendre l'essor dès sa sortie de terre. Il a également accompagné et participé à la recherche de financements et aux réponses d'appels d'offres.

La première pierre de la future pépinière d'insertion a été posée en juillet 2023. Elle proposera :

- 12 locaux modulables, isolés, d'une surface de 75 m² ou 150 m² avec la possibilité de réserver des salles propres dédiées à l'agroalimentaire ;
- Des vestiaires et sanitaires communs ;
- Un espace administratif et de convivialité commun à tous.

La première pierre marque le lancement d'un projet qui s'inscrit dans les enjeux de développement économique et social du territoire : favoriser l'inclusion en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap, favoriser l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire et valoriser les savoir-faire et savoir-être des travailleurs en situation de handicap.

La Cabane : atelier partagé et espace de coworking

Bénéficiaire **LA CABANE** Calendrier de réalisation Du 29/07/2019 au 30/12/2020
Budget définitif **71 495,77 € HT (20 755,22 € FEADER, 13 062,27 € RÉGION, 1 930,38 € COBAS, 35 747,90 € LA CABANE)**

Description et objectif du projet

Jonathan, charpentier, et Valentin, constructeur bois, GANDUBERT sont deux frères entrepreneurs-salariés-associés de la Coopérative d'Activité et d'Emploi Coop&Bat, qui souhaitent s'installer durablement sur le territoire, en partageant un atelier avec d'autres artisans du secteur, pour mutualiser les coûts et optimiser l'espace.

Une étude de marché a été menée, attestant l'existence d'un véritable besoin des artisans de mutualiser leurs outils de production, face aux coûts de location d'espaces et d'investissements trop importants, et permettant d'identifier d'ores et déjà une dizaine de futurs utilisateurs.

De ces constats est né le projet La Cabane, réparti en deux espaces : un espace de coworking et un atelier dédié au bois pour les professionnels et particuliers.

La demande de subvention Leader porte sur les aménagements et équipements réalisés en amont de l'ouverture de l'espace.

Déroulement et résultats du projet

La Cabane a ouvert ses portes en novembre 2019 à Gujan-Mestras dans la zone d'activités de Nay. Elle est composée de deux espaces distincts :

- Au rez-de-chaussée, un atelier bois, ouvert aux professionnels et aux particuliers, équipé de machines professionnelles stationnaires, d'établis et d'outils. Cet espace propose différents services : location de l'espace et des machines, accompagnement individuel et ateliers collectifs autour du bois, prestations d'usinage, sessions de perfectionnement sur les machines.
- À l'étage, un espace de coworking, ouvert à tous les secteurs d'activités professionnels et aux particuliers : d'une surface de 200 m², cet espace propose différents services : location de bureaux, d'une salle de réunion, possibilité de privatiser l'espace.

Il s'agit d'un lieu innovant où les professionnels, les particuliers, les acteurs de la vie sociale et économique du territoire trouvent la possibilité de travailler et d'échanger autour du bois, dans un esprit d'éco-responsabilité et de coopération.



1- Définition collective : qu'est ce qu'un tiers-lieu ?

COBAN a initié l'opération « construction collective d'une définition d'un Tiers-Lieu » proposée par l'AMU aux membres du cogep/cogedh du 29 mai 2020.

- Un lieu de partage et de mise en commun : fonctionne autour et par une communauté d'utilisateurs ;
- Un lieu de mise en réseau, aide à la lutte contre l'isolement des porteurs de projets ;
- Un espace tremplin et de lancement d'acteurs en démarrage (mais pas que) ;
- Un lieu d'hybridation et d'échange d'idées : lieu d'innovation ;
- Il peut être thématisé, avoir une orientation programmatique ;
- Il répond à des besoins réels, ce qui permet de mesurer son efficacité ;
- Il répond à un modèle économique qui construit progressivement son autonomie de fonctionnement ;
- Nécessite une animation in situ. Celle-ci doit être définie avec la programmation des usages ;

ENJEUX LOCAUX

- L'émergence de tiers lieu doit permettre de développer la culture sur le nord bassin ;
- Les rôles et attentes des différents acteurs qui portent le projet, doivent être clairement définis dès le départ ;



AMU pour la création d'un réseau de Tiers-Lieux sur le territoire de la COBAN

Bénéficiaire **COBAN** Calendrier de réalisation Du 19/03/2021 au 23/12/2022

Budget définitif **62 010 € TTC (49 608 € FEADER, 12 402 € COBAN)**

Description et objectif du projet

Offrant des solutions d'hébergement flexibles, le plus souvent « à la carte », et des lieux d'échanges susceptibles de créer de nouvelles opportunités d'affaires, les tiers-lieux répondent aux besoins du tissu économique et social du Nord Bassin. En effet, le territoire du Nord Bassin se caractérise notamment par la présence de nombreux travailleurs indépendants, de cadres aspirant à des modes d'organisation du travail plus souples, et par l'arrivée de populations urbaines en quête d'une qualité de vie combinée à des espaces permettant une activité économique. Or, jusqu'en 2019, il n'existait sur le Nord Bassin qu'un seul espace de coworking situé dans la zone artisanale de Masquet à Mios. Aussi, la COBAN a lancé en novembre 2020 un marché d'Assistance à Maîtrise d'Usage (AMU) pour la réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité à l'émergence d'un réseau de tiers-lieux sur son territoire.

Déroulement et résultats du projet

Cette Assistance à Maîtrise d'Usage avait pour objectif de conforter la stratégie de la COBAN en matière de tiers-lieux en :

- Complétant le dispositif par la création d'un espace de coworking artisanal dans le parc d'activité P2A d'Audenge, couplé à un hôtel d'entreprises type atelier relais ;
- Favorisant l'émergence d'un tiers-lieu fondé sur la culture, l'hybridation des pratiques et des activités. Au-delà du volet coworking, il s'agirait de donner une identité mixte et structurante à ce lieu afin d'en faire la tête de pont de l'innovation et du numérique sur le Nord Bassin ;
- Étudiant la création d'un espace de coworking complémentaire à Arès, dont la vocation serait affinée dans le cadre de l'étude d'AMU afin qu'il s'intègre au mieux dans le réseau des tiers-lieux du Nord Bassin.

Outre la création de ces trois tiers-lieux complémentaires, la volonté de la COBAN était bien l'émergence à terme d'un réseau structurant de tiers-lieux sur son territoire et l'implication des futurs utilisateurs des lieux dans la construction du projet.

Aménagement du futur hôtel d'entreprises et incubateur de la COBAS

Bénéficiaire **COBAS** Calendrier de réalisation Du 01/12/2021 au 31/12/2023

Budget définitif **63 171,55 € HT (50 000 € FEADER, 13 171,55 € COBAS)**

Description et objectif du projet

La COBAS souhaite se doter d'un vrai pôle économique avec différents outils économiques permettant d'accueillir les porteurs de projets et les entreprises dans leurs différentes phases de croissance. Ils pourront ainsi retrouver dans un seul lieu : une pépinière d'entreprises, un fablab, l'agence de développement économique BA2E du territoire Pays BARVAL, mais également un hôtel d'entreprises et un incubateur, objets de la demande de subvention. Le futur hôtel d'entreprises de la COBAS s'inscrit ainsi en complémentarité avec la Pépinière, et a son rôle dans la phase de développement de l'entreprise au-delà de la 3ème année. Il s'organisera autour 2 niveaux, dont l'aménagement sera identique : une quinzaine de bureaux (de 12 à 18 m²) et 4 open-spaces. Les surfaces des bureaux seront modulables et capables d'évoluer en fonction des besoins.

Déroulement et résultats du projet

Un bâtiment de type R+2 sur le terrain actuel de la pépinière d'entreprises à La Teste-de-Buch a été inauguré le 6 mai 2022. Il accueille sur sa partie rez-de-chaussée le siège de l'agence de développement économique BA2E, et sur les deux étages l'hôtel d'entreprises et son incubateur. Pour accompagner cette ouverture, la COBAS a mis en place plusieurs actions dans le domaine :

- de la communication : presse locale, petit déjeuner de présentation aux acteurs économiques du territoire.
- de l'aide aux jeunes porteurs de projet innovants : mise en place d'une « bourse des talents » pour soutenir les jeunes souhaitant créer leur entreprise innovante.
- de l'attractivité : lancement d'un appel à projets sur les thématiques de la Silver Économie et du développement durable, qui a récompensé 5 porteurs de projets qui ont intégré le pôle en juillet 2022.

Ces outils offrent aux entreprises les conditions idéales pour démarrer et pérenniser leurs projets dans un cadre accueillant et dynamique.



Achat d'un mobil-home pour les saisonniers

Bénéficiaire **COMMUNE D'AUDENGE** Calendrier de réalisation Du 15/02/2023 au 31/12/2023

Budget définitif **37 363 € HT (29 890,40 € FEADER, 7 472,60 € AUDENGE)**

Description et objectif du projet

Le Bassin d'Arcachon connaît une forte saisonnalité touristique et une forte tension sur le logement avec des loyers estivaux exorbitants. Ces deux facteurs limitent fortement l'accès à l'hébergement du personnel saisonnier des différents établissements recruteurs (commerces, restaurants, collectivités). Cette situation impacte l'activité économique du territoire, mais également l'accès à l'emploi de centaines de postulants. La ville d'Audenge n'échappe pas à ce contexte. La mairie est très régulièrement sollicitée par des entreprises locales pour trouver des solutions d'hébergement visant à embaucher plus sereinement. Certains commerces ont même été dans l'obligation de réduire leur plage d'ouverture faute de salariés disponibles. C'est la raison pour laquelle la ville a souhaité acquérir un mobil-home dédié aux saisonniers en 2023.

Déroulement et résultats du projet

Le mobil-home dédié aux saisonniers sera localisé au camping municipal Le Braou, idéalement situé tout près du centre-ville et ses commerces, à 800 mètres du port et ses restaurants, de la route départementale reliant Audenge à Andernos, Arès et Lège-Cap-Ferret.

Les objectifs du projet sont multiples :

- Loger jusqu'à 2 saisonniers lors de la saison estivale (d'avril à septembre).
- Le tarif appliqué sera deux voire trois fois moins élevé que la moyenne des loyers estivaux du secteur.
- Des conventions pourront être réalisées directement avec des employeurs qui souhaitent prendre en charge la location du camping pour leurs salariés.
- Sur les périodes non sollicitées par des tiers externes pour le logement saisonnier, la ville pourra héberger ses propres employés saisonniers (maitres-nageurs, animateurs, espaces verts...).

Développer les actions collectives en faveur de l'économie de proximité



Audit des marchés à l'échelle du Pays BARVAL

Bénéficiaire **CDC VE (Pays BARVAL)** Calendrier de réalisation Du 02/11/2016 au 07/06/2017
 Budget définitif **37 632 € TTC (17 036,32 € FEADER, 5 488 € ÉTAT, 15 107,68 € CDC VE/Pays BARVAL)**

Description et objectif du projet

Les marchés représentent un moteur important de l'économie de proximité et du lien social à l'échelle du Pays Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre. Indispensables à l'animation des bourgs du territoire, ils permettent d'apporter une offre complémentaire au commerce traditionnel. Néanmoins, si leur fréquentation est forte en période estivale, elle est nettement plus irrégulière en basse saison. De plus, les comportements des consommateurs évoluent, nécessitant une adaptation de l'offre commerciale locale.

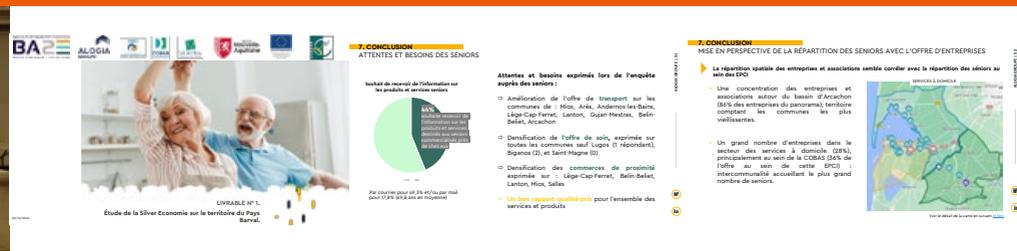
Aussi et compte tenu du rôle que jouent les marchés dans l'animation des centralités, les élus du Pays BARVAL ont souhaité la mise en place d'une action collective spécifique et ont ainsi lancé la réalisation d'un audit des marchés du territoire et du commerce non sédentaire.

Déroulement et résultats du projet

L'audit des marchés du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre a été confié au groupement des chambres consulaires de la Gironde. Il a consisté à :

- Faire un état des lieux de l'offre de commerce non sédentaire et recenser les besoins et attentes de la clientèle sur le territoire : un diagnostic spécifique a été réalisé pour chaque marché du territoire et partagé avec l'ensemble des acteurs concernés ;
- Proposer un programme d'actions opérationnel et chiffré : ce plan d'actions propose des actions qui pourront être mises en place sur l'ensemble des marchés du Pays et des actions plus spécifiques par commune. Il présente également une première évaluation du coût des préconisations formulées, ainsi que des leviers financiers mobilisables. Ces éléments permettent d'évaluer le degré de faisabilité de chacune des actions identifiées.

Ainsi, le Pays BARVAL et les communes disposent de feuilles de route présentant des préconisations hiérarchisées, afin de faciliter leur mise en œuvre, et apporter un soutien efficace aux entreprises du commerce non sédentaire.



Étude de la Silver Économie sur le territoire du Pays BARVAL

Bénéficiaire **COBAS (BAZE)** Calendrier de réalisation Du 04/05/22 au 14/12/22
 Budget définitif **19 440 € TTC (15 552 € FEADER, 3 888 € COBAS/BAZE)**

Description et objectif du projet

Le développement économique a été identifié comme axe d'intervention prioritaire, au service de la dynamique territoriale dans le cadre de la charte du Pays Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre. Mutualisée à l'échelle du Pays BARVAL, l'Agence de développement économique BA2E a notamment pour mission l'animation et la structuration de quelques filières stratégiques identifiées. La Silver économie en fait partie et a été identifiée comme une filière stratégique pour le territoire compte tenu de la démographie vieillissante de la population et des chefs d'entreprises et du tissu économique. Dans ce contexte une étude pour analyser le marché de la Silver économie sur le territoire du Pays BARVAL est prévue, afin de réaliser un diagnostic territorial des acteurs économiques du marché des seniors, d'en évaluer les potentiels de développement et de mieux en appréhender l'écosystème.

Déroulement et résultats du projet

L'étude a été réalisée par le prestataire ALOGIA, retenu dans le cadre d'un marché public de prestations intellectuelles. Elle a porté sur 2 volets complémentaires :

- La réalisation d'un diagnostic de la filière silver économie : recensement de l'offre et des acteurs (privés et publics), évaluation du potentiel de développement du secteur, identification et approfondissement des besoins des attentes des acteurs, cartographie de l'offre.
- L'identification des besoins actuels et à venir de la population sénior et de leurs aidants : cartographie de la répartition de la population sénior par typologie sur l'ensemble du territoire, recueil des usages et habitudes de consommation des produits et services de la population cible, approfondissement des besoins et des attentes.

Cette étude sert de base à l'élaboration du plan d'actions d'animation et d'accompagnement des entreprises, notamment les entreprises innovantes de ce marché.



Animation Filière Bois et Forêt

Bénéficiaire	COBAS (BAZE)	Calendrier de réalisation	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Budget définitif	24 975,51 € TTC (19 980,40 € FEADER, 4 995,11 € COBAS/BAZE)		

Description et objectif du projet

Le développement économique a été identifié comme axe d'intervention prioritaire, au service de la dynamique territoriale dans le cadre de la charte du Pays Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre. Mutualisée à l'échelle du Pays BARVAL, l'Agence de développement économique BA2E a notamment pour mission l'animation et la structuration de quelques filières stratégiques identifiées. Composé de 76 % de forêt, le territoire est naturellement ancré dans la filière Bois et Forêt. Néanmoins, certaines potentialités ne semblent pas être suffisamment traitées. Aussi, un diagnostic complet de la filière et un benchmark ont été réalisés en 2020 et ont permis d'identifier des problématiques importantes, qui ont conduit à la construction par l'Agence BA2E d'un plan d'actions opérationnel sur plusieurs axes, dont l'organisation d'une journée événementielle sur la filière Bois et Forêt en octobre 2023.

Déroulement et résultats du projet

Les Journées de la Filière Bois et Forêt se sont déroulées les 6 et 7 octobre 2023 à l'agence économique BA2E, en présence des acteurs de la filière et des partenaires de l'emploi. Cet événement s'est appuyé sur un format comprenant 2 parties :

- Un mini-salon de découverte des métiers, des formations et emplois de la filière, qui ciblait principalement les jeunes en recherche d'une orientation professionnelle et les personnes en reconversion.
- Une série de conférences et ateliers de sensibilisation organisés tout au long de la journée avec pour certaines des invitations ciblées.

Des outils de communication ont, à cette occasion, été élaborés : cartes postales économiques, vidéos et panneaux d'affichage.

L'agence économique a également participé au congrès international Woodrise, qui s'est déroulé du 17 au 20 octobre 2023 sur la métropole bordelaise. Elle a pu, à cet effet, mettre en avant la dynamique de la filière sur le territoire auprès des acteurs de la filière et des entreprises.



Diagnostic du potentiel commercial de Biganos, confortation et développement de son économie de proximité

Bénéficiaire	COMMUNE DE BIGANOS	Calendrier de réalisation	Du 01/12/2022 au 31/12/2023
Budget définitif	19 000 € TTC (15 200 € FEADER, 3 800 € BIGANOS)		

Description et objectif du projet

La ville de Biganos est dotée d'un pôle commercial majeur, où la présence de grandes et moyennes surfaces est très importante, de petits pôles de commerces de proximité sédentaire et d'un marché dominical. Le paysage est ainsi fortement tendu au détriment des commerces de proximité devant déployer des stratégies pour subsister. Soucieuse de vouloir limiter ce déséquilibre, la commune a engagé des actions visant à compléter l'appareil commercial de proximité (création d'un marché à proximité de la mairie, création d'une Zone d'Aménagement Concertée en centre-ville). Néanmoins, il existe encore des points de vulnérabilité notables et des marges de progrès importantes. L'équipement commercial doit répondre aux attentes des consommateurs, les différents modes de distribution doivent être moins déséquilibrés et le commerce doit mieux appréhender ses mutations et les nouveaux usages des clients. Forte de ce constat général, la commune de Biganos souhaite engager une réflexion globale relative à son tissu commercial et urbain, afin d'accompagner les commerçants dans ces évolutions en engageant une démarche spécifique.

Déroulement et résultats du projet

L'étude sera menée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde. Elle se déroulera en deux phases :

- Phase 1 : réalisation d'un diagnostic complet commercial et urbain, qui analyse le fonctionnement commercial de la ville, l'offre et la demande et présentation d'outils prospectifs et opérationnels d'aide à la décision pouvant influencer le commerce et identification des secteurs d'activités défaillants/absents.
- Phase 2 dédiée au marché de plein air, conformément aux préconisations issues de l'étude pour renforcer et dynamiser les marchés, réalisée en 2017 à l'échelle du Pays BARVAL : création d'un guide présentant plusieurs actions pour dynamiser le marché de plein air et définition d'une politique de communication.



Notre démarche méthodologique

	Phase 0 : Lancement du projet	Phase 1 : État des lieux intercommunal (au PAT)	Phase 2 : Structuration	Phase 3 : Mise en place d'un plan d'actions
Objectifs	• Définir les objectifs généraux et spécifiques du projet. • Définir les objectifs de la phase 1 : État des lieux intercommunal. • Définir les objectifs de la phase 2 : Structuration. • Définir les objectifs de la phase 3 : Mise en place d'un plan d'actions.	• Définir l'état des lieux intercommunal. • Définir les objectifs de la phase 2 : Structuration. • Définir les objectifs de la phase 3 : Mise en place d'un plan d'actions.	• Définir les objectifs de la phase 3 : Mise en place d'un plan d'actions. • Définir les objectifs de la phase 4 : Accompagnement.	• Définir les objectifs de la phase 4 : Accompagnement.
Méthodologie	• Réunion de lancement du projet. • Réunion de diagnostic partagé. • Réunion de diagnostic partagé. • Réunion de diagnostic partagé.	• Réunion de diagnostic partagé. • Réunion de diagnostic partagé. • Réunion de diagnostic partagé. • Réunion de diagnostic partagé.	• Réunion de diagnostic partagé. • Réunion de diagnostic partagé. • Réunion de diagnostic partagé. • Réunion de diagnostic partagé.	• Réunion de diagnostic partagé. • Réunion de diagnostic partagé. • Réunion de diagnostic partagé. • Réunion de diagnostic partagé.
Modalités de mise en œuvre	• Réunion de lancement du projet. • Réunion de diagnostic partagé. • Réunion de diagnostic partagé. • Réunion de diagnostic partagé.	• Réunion de diagnostic partagé. • Réunion de diagnostic partagé. • Réunion de diagnostic partagé. • Réunion de diagnostic partagé.	• Réunion de diagnostic partagé. • Réunion de diagnostic partagé. • Réunion de diagnostic partagé. • Réunion de diagnostic partagé.	• Réunion de diagnostic partagé. • Réunion de diagnostic partagé. • Réunion de diagnostic partagé. • Réunion de diagnostic partagé.



Diagnostic et plan d'actions sur le champ de l'Économie Sociale et Solidaire

Bénéficiaire COBAN **Calendrier de réalisation** Du 17/10/2022 au 31/12/2023
Budget définitif 32 496 € TTC (25 996,80 € FEADER, 6 499,20 € COBAN)

Description et objectif du projet

En lien avec le projet de territoire de la COBAN, les élus communautaires souhaitent renforcer les actions sur le champ de l'Économie Sociale et Solidaire. Afin de poser les bases de travail, un état des lieux quantitatif et qualitatif de cette économie est nécessaire. Le diagnostic devra s'articuler avec les actions en cours sur le territoire (projets de tiers-lieux initiés par la COBAN, diagnostic sur le champ social porté par le Pôle de Solidarité du Bassin, Projet Alimentaire Territorial du Pays BARVAL...). La demande de subvention Leader porte sur une prestation de services comprenant un diagnostic qualitatif et quantitatif, la définition du plan d'actions et l'accompagnement sur la mise en œuvre des premières actions.

Déroulement et résultats du projet

Cette étude sera réalisée par la société SOS Consulting. L'état des lieux quantitatif et qualitatif de cette économie sociale et solidaire sur le territoire de la COBAN a pour objectif de structurer ce champ de l'économie sur le territoire du Nord Bassin et de créer du lien entre l'économie dite « traditionnelle » et celle de l'ESS considérée comme plus innovante. Ce diagnostic sera accompagné de formations aux élus et aux techniciens de la COBAN permettant de mieux appréhender le champ de l'ESS, d'en comprendre les spécificités, les enjeux et les différentes possibilités d'actions pour une collectivité. Pour finir, un plan d'actions, coconstruit avec les élus et parties prenantes, sera mis en place, pour soutenir les acteurs locaux de l'ESS et répondre aux enjeux économiques de demain. Des actions permettant de compléter le diagnostic pourront être mises en place avec les partenaires du territoire (BA2E, chambres consulaires, clubs d'entreprises) : réunion d'information collective locale sur l'ESS (RICLESS) destinée aux porteurs de projets, rencontres consacrées exclusivement aux professionnels dans l'objectif de développer leur activité.

Préfiguration du Projet Alimentaire Territorial à l'échelle du Pays BARVAL

Bénéficiaire CDC VE (Pays BARVAL) **Calendrier de réalisation** Du 01/01/2022 au 31/12/2022
Budget définitif 68 296,57 € TTC (50 000 € FEADER, 12 608,09 € RÉGION, 5 688,48 € CDC VE/Pays BARVAL)

Description et objectif du projet

Les 3 intercommunalités du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, en partenariat avec Le Collectif Aliment-Terre et Les Amis de la Terre, ont élaboré un Projet Alimentaire Territorial. L'objectif de cette démarche est de réunir tous les acteurs du système alimentaire local pour travailler ensemble, à la relocalisation des filières agricoles et alimentaires, répondant aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques du territoire, ainsi qu'à la demande croissante des populations, accentués par la récente crise sanitaire. La phase de préfiguration du PAT, objet de la demande de subvention, a pour objectif de permettre d'installer une gouvernance alimentaire territoriale, d'élaborer un diagnostic du système agricole et alimentaire, de définir et créer un outil de pilotage du foncier-installation au service de l'installation agricole et de repérer et accompagner la mise en œuvre d'opérations pilotes expérimentales. Elle sera animée par un chargé de projet alimentaire territorial recruté à temps complet.

Déroulement et résultats du projet

Une chargée de mission a été recrutée à temps complet en février 2022, pour mener la préfiguration du Projet Alimentaire Territorial à l'échelle du Pays BARVAL. Cette année de préfiguration s'est articulée autour de différentes missions :

- Élaboration du diagnostic partagé de la situation agricole et alimentaire du territoire, qui a permis de produire une photo dynamique de la situation agricole et alimentaire du territoire.
- Construction des partenariats : l'année 2022 a permis d'identifier les partenaires du PAT et leurs compétences, de les rencontrer afin d'assurer leur soutien et leur accompagnement technique et/ou financier au projet, dans une démarche de construction concertée.
- Structuration et animation des instances de gouvernance et de pilotage.
- Lancement de la communication.
- Accompagnement des porteurs de projets publics et privés.



Animation de la mise en œuvre du programme d'actions 2023 du PAT du Pays BARVAL

Bénéficiaire **CDC VE (Pays BARVAL)** Calendrier de réalisation Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Budget définitif **49 905,73 € TTC (39 924,58 € FEADER, 9 981,15 € CDC VE/Pays BARVAL)**

Description et objectif du projet

Les 3 intercommunalités du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre se sont associées en 2021 pour élaborer ensemble un Projet Alimentaire Territorial. L'année 2022 de préfiguration du PAT, a permis d'établir un diagnostic de la situation agricole et alimentaire du territoire. Le projet de programme d'actions 2023-2024 a été construit à partir du diagnostic, enrichi des contributions des acteurs locaux concernés lors du forum de lancement du PAT, et du travail mené lors du Comité Technique du 8 décembre 2022. Celui-ci est articulé en 4 axes stratégiques, déclinés en objectifs :

1. Mettre en œuvre une stratégie foncière et agricole locale pour développer des productions nourricières et durables.
2. Garantir un accès à tous à une alimentation saine, suffisante et de qualité, favorisant le local.
3. Accompagner les changements de pratiques de consommation.
4. Établir une gouvernance alimentaire territoriale partagée.

La demande de subvention Leader porte sur l'animation par la chargée de Projet Alimentaire Territorial du programme d'actions 2023 du PAT.

Déroulement et résultats du projet

Les missions menées par la chargée de projet seront diversifiées. Elles porteront notamment sur l'animation des instances de pilotage et gouvernance du PAT (Comité de Pilotage, Comité Technique, Groupe de Travail, Commissions...), le lancement de la communication du PAT, l'organisation et l'animation de temps forts, la création d'un observatoire composé d'indicateurs permettant de mesurer les impacts du PAT, l'approfondissement du diagnostic avec les acteurs concernés sur des sujets qui méritent d'être mieux documentés ou qui n'ont pas été traités en 2022 (précarité alimentaire, lien alimentation/santé, déchets, coopérations territoriales), la participation à des événements (réseau InterPAT notamment) et l'accompagnement des collectivités et acteurs du territoire dans leurs projets.

Aménagements paysagers du Pyla Camping, lourdement impacté par les incendies de l'été 2022

Bénéficiaire **PYLA CAMPING** Calendrier de réalisation Du 20/03/2023 au 31/12/2023
Budget définitif **368 000 € HT (107 597 € FEADER, 75 000 € REGION, 185 403 € PYLA CAMPING)**

Description et objectif du projet

Les incendies de l'été 2022 ont lourdement impacté les acteurs économiques du territoire, dont notamment le Pyla Camping situé sur la commune de La Teste-de-Buch. C'est presque la totalité du site et de ses équipements qui fut ravagée.

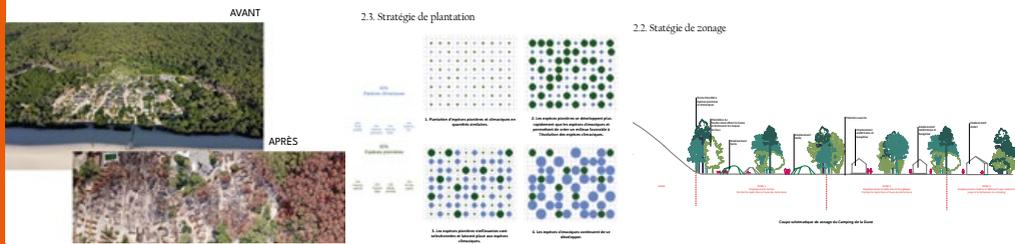
Le projet de reconstruction du camping est estimé à plus de 6 000 000 € HT et porte sur la dépollution du site, la reconstruction des bâtiments, la reconstruction de la piscine, les réseaux électriques et fibre, les matériels/équipements/mobiliers, les espaces locatifs, les aménagements extérieurs, la vidéoprotection, les espaces verts et l'aménagement paysager. L'assurance ne couvre qu'une petite partie de ces travaux, mettant ainsi en avant des besoins de financement.

La demande de subvention porte sur les travaux d'aménagements paysagers réalisés de mars à décembre 2023, qui représentent une part importante des travaux de remise en état.

Déroulement et résultats du projet

Les travaux d'aménagements paysagers s'intègrent dans une stratégie d'intégration paysagère pérenne. Pour reconstruire cet espace de nature unique, des travaux de nettoyage et de plantation seront menés : abattage / élagage et mise en sécurité de près de 5 000 pins ; replantation de la forêt et reconstruction de 15 km de haies. Le plan de reboisement prévoit une plantation de 200 chênes verts et chênes pédonculés et 300 pins maritimes. Environ 50 unités d'Érable de Montpellier et de Châtaignier viendront compléter les plantations arborées de hautes tailles. Les emplacements du camping seront délimités par un mélange arboré et arbustif. L'ensemble sera composé de sorbiers, néfliers, arbousiers, noisetiers, aureaux, lauriers-tins, aubépines... L'objectif sera de former des cordons boisés d'essences différentes, afin de créer un masque volontairement dense pour, à long terme, absorber et camoufler les RML.





Aménagements paysagers du Camping de la Dune, lourdement impacté par les incendies de l'été 2022

Bénéficiaire	CAMPING DE LA DUNE	Calendrier de réalisation	Du 27/02/2023 au 31/12/2023
Budget définitif	424 750 € HT (107 597 € FEADER, 75 000 € RÉGION, 242 153 € CAMPING DE LA DUNE)		

Description et objectif du projet

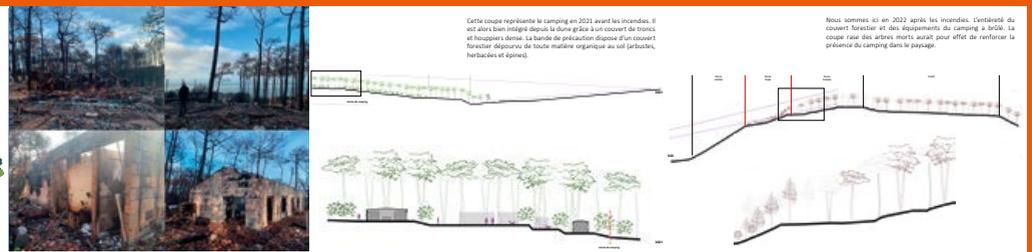
Les incendies de l'été 2022 ont lourdement impacté les acteurs économiques du territoire, dont notamment le camping de la Dune situé sur la commune de La Teste-de-Buch. Plus de 80 % de la surface du site est détruite. Le projet de reconstruction du camping est estimé à plus de 10,5 millions d'euros € HT et porte notamment sur la reconstruction des bâtiments, la reconstruction de la piscine, les réseaux électriques, les matériels/mobiliers, les espaces locatifs, les espaces verts et l'aménagement paysager.... La demande de subvention porte sur les travaux d'aménagements paysagers réalisés de mars à décembre 2023, qui représentent une part importante des travaux de remise en état.

Déroulement et résultats du projet

Les travaux d'aménagements paysagers s'intègrent dans une stratégie d'intégration paysagère pérenne. Pour reconstruire cet espace de nature unique, des travaux de nettoyage et de plantation seront menés : abattage / élagage des pins, replantation de haies et de la forêt et irrigations. Deux types de végétation seront plantés à parts égales :

- Les espèces pionnières, principalement composées de peupliers trembles, peupliers noirs, bouleaux verruqueux et de cerisiers à grappes, mais également d'arbustes comme le sureau noir, l'arbusier ou encore le tamaris.
- Les espèces climaciques, principalement composées (en espèces arborées) de pins maritimes, chênes verts, chênes tauzin et chênes liège, mais également d'arbustes comme la bruyère à balais, l'ajonc d'Europe ou encore le genêt à balais.

L'ensemble de ces deux cortèges combinés formera un couvert mixte répondant à la diversification de la forêt permettant ainsi de limiter le risque phytosanitaire et l'amélioration de la biodiversité.



Aménagements paysagers du Camping Le Panorama Plein Air, lourdement impacté par les incendies de l'été 2022

Bénéficiaire	PANORAMA PLEIN AIR	Calendrier de réalisation	Du 02/03/2023 au 31/12/2023
Budget définitif	453 486 € HT (107 597 € FEADER, 75 000 € RÉGION, 270 889 € PANORAMA PLEIN AIR)		

Description et objectif du projet

Les incendies de l'été 2022 ont lourdement impacté les acteurs économiques du territoire, dont notamment le camping Le Panorama Plein Air situé sur la commune de La Teste-de-Buch. C'est presque la totalité du site et de ses équipements qui fut ravagée. Le projet de reconstruction du camping est estimé à plus de 8 000 000 € HT et porte sur la dépollution du site, la reconstruction des bâtiments et de la piscine, les réseaux électriques et fibre, les matériels/équipements/mobiliers, les espaces locatifs, les aménagements extérieurs, la vidéoprotection, les espaces verts et l'aménagement paysager. La demande de subvention porte sur les travaux d'aménagements paysagers réalisés, qui représentent une part importante des travaux de remise en état.

Déroulement et résultats du projet

Les travaux d'aménagements paysagers s'intègrent dans une stratégie d'intégration paysagère pérenne. Pour reconstruire cet espace de nature unique, des travaux de nettoyage et de plantation seront menés : abattage, élagage et mise en sécurité de près de 5 000 pins ; replantation de haies et de la forêt. Deux types de végétation seront plantés à parts égales :

- Les espèces pionnières, principalement composées de peupliers trembles, peupliers noirs, bouleaux verruqueux et de cerisiers à grappes, mais également d'arbustes comme le sureau noir, l'argousier ou encore le tamaris et d'herbacées comme l'euphorbe maritime, le panicaut maritime et l'obione.
- Les espèces climaciques, principalement composées (en espèces arborées) de pins maritimes, chênes verts, chênes tauzin et chênes liège, mais également d'arbustes comme la bruyère à balais, l'ajonc d'Europe ou encore le genêt à balais et d'herbacées.

L'ensemble de ces deux cortèges combinés formera un couvert mixte répondant à la diversification de la forêt permettant ainsi de limiter le risque phytosanitaire et l'amélioration de la biodiversité.



Plan de communication du site marchand RCommerce

Bénéficiaire **CDCVE** Calendrier de réalisation Du 08/12/2015 au 17/07/2017

Budget définitif **81 147,71 € HT (43 008,28 € FEADER, 38 139,43 € CDC VE)**

Description et objectif du projet

Dans le cadre de l'expansion économique du Val de l'Eyre, la Communauté de Communes du Val de l'Eyre a mis en œuvre la création d'un site marchand à l'échelle de toutes les entreprises de l'intercommunalité et regroupant tous les corps de métier : artisanat, commerce, service... Ce site permet aux consommateurs de découvrir les produits et services des professionnels près de chez eux, et ainsi de favoriser les circuits de consommation courts. La demande de subvention porte sur le plan de communication élaboré pour faire connaître ce site auprès d'un large public, condition essentielle de réussite de ce projet.

Déroulement et résultats du projet

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, un chargé de mission a été recruté. Ce poste a été, par la suite, pérennisé au sein de la collectivité via l'embauche d'un chargé de mission spécialiste du webmarketing, qui accompagne les entreprises de la collectivité. Les actions de communication ont été développées avant et après l'inauguration du site et étaient diverses et variées : définition de la charte graphique, impression de supports de communication (flyers, affiches, bâches, affiches abribus, mascotte), campagnes de publipostage de flyers, campagnes d'affichages de panneaux sur le Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, campagnes de publicité (Sud-Ouest, La Dépêche du Bassin, Carrefour Market, Culture Mag), spots radio, panneaux d'entrées Village, achat de clics sur Google Adwords, référencement du site, films de présentation du site, organisation de réunions de présentations du site auprès des entreprises et d'un événementiel de lancement, goodies offerts à chaque nouvelle entreprise adhérente (tee-shirt, stylos, autocollants). De fortes corrélations ont été observées grâce à Google Analytics entre certaines campagnes de communication et l'augmentation de fréquentation du site. L'inauguration du site a eu lieu le 28 avril 2016, en présence de toutes les entreprises du Val de l'Eyre, les élus des 5 communes, la presse, et bien d'autres acteurs politiques et économiques.

Accompagner la mutualisation et l'innovation des entreprises





Dévenir l'outil territorial de développement du temps partagé construit autour de 4 missions



Étude Plateforme territorialisée Emplois-Compétences

Bénéficiaire	CDC VE (Pays BARVAL)	Calendrier de réalisation	Du 05/05/2017 au 27/10/2017
Budget définitif	19 000 € TTC (9 878,70 € FEADER, 3 219,28 € RÉGION, 5 902,02 € ÉTAT)		

Description et objectif du projet

Le Pays BARVAL a lancé en 2015 une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences territoriales autour de 6 grands axes d'intervention, dont la mutualisation des salariés. Les travaux sur cette question ont abouti à la proposition d'une « plateforme territorialisée emplois-compétences ». L'objectif de l'étude est de bâtir, en concertation avec les entreprises d'un groupe pilote, composé de chefs d'entreprise volontaires, issus de secteurs d'activités variés, et le Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, le modèle de fonctionnement de la plateforme, en phase d'expérimentation et à terme, de définir les étapes et les modalités de sa mise en œuvre, en portant une attention toute particulière à la sécurisation juridique de la démarche.

Déroulement et résultats du projet

L'étude pré-opérationnelle a permis d'identifier l'ensemble des dispositifs accessibles déjà existants pouvant répondre aux besoins révélés sur le territoire (groupements d'employeurs et autres acteurs du travail à temps partagé), d'engager des discussions avec les responsables de ces dispositifs et d'informer plus largement les entreprises du territoire sur l'intérêt du projet. Par ailleurs, le Cabinet YM Conseil, prestataire de la mission, a défini les modalités de fonctionnement de la plateforme : définition et formalisation des conditions de collaboration de la plateforme avec chacun des dispositifs prêts à s'engager dans le projet du Pays BARVAL ; définition du cadre juridique, de l'organisation, du modèle économique, du mode de gouvernance et du modèle pédagogique de la plateforme ; phase de test des procédures de la plateforme avec un premier groupe d'entreprises et de salariés ; lancement de la plateforme en définissant des étapes et un rythme de montée en charge ; installation dès le départ de procédures de suivi et d'évaluation de l'action.

L'offre de services de la plateforme s'organisera autour de 4 missions principales : révéler les besoins des TPE locales, analyser et formaliser les besoins en temps partagé des entreprises, répondre aux besoins de l'entreprise et impulser une dynamique collective et territoriale.

Plateforme Territoriale Connect'ences pour le développement de l'emploi partagé en Pays BARVAL

Bénéficiaire	CDC VE (Pays BARVAL)	Calendrier de réalisation	Du 01/01/2018 au 31/12/2020
Budget définitif	158 343,20 € TTC (41 772,20 € FEADER, 43 529,23 € RÉGION, 37 452,55 € PRIVÉS, 35 589,22 € CDC VE/Pays BARVAL)		

Description et objectif du projet

La plateforme territoriale pour l'emploi partagé CONNECT'ENCES a été lancée en 2018, dans le prolongement des travaux réalisés dans le cadre de la GPEC territoriale du Pays BARVAL en 2015. Cet outil répond à un besoin identifié auprès de TPE du territoire : partager des salariés avec d'autres employeurs. Il s'agit d'un outil innovant et différenciant pour le territoire, visant à sécuriser les recrutements des entreprises et conforter l'emploi local. L'objectif est de construire un outil immédiatement opérationnel, adapté à la diversité et au morcellement du tissu économique de ce territoire. La plateforme est fondée sur un choix stratégique : ne pas créer un dispositif de plus pour mettre en œuvre du temps partagé, mais s'appuyer sur le réseau des opérateurs déjà existants dans le département. La plateforme du Pays BARVAL doit jouer un rôle d'interface territoriale au plus près des TPE locales. Elle peut contribuer ainsi à installer durablement un outil de gestion territoriale des emplois et des compétences au service des entreprises et des actifs. Le programme Leader accompagne les trois premières années d'expérimentation de la plateforme.

Déroulement et résultats du projet

Durant ces trois premières années, la plateforme a contacté 1519 entreprises, pour un nombre total de besoins à temps partagé révélés de 128. Au total ce sont 37 recrutements/missions, qui ont été mis en œuvre par la plateforme et ses opérateurs entre 2018 et 2020, pour répondre aux besoins des entreprises rencontrées. Au terme de ces 3 ans, la plateforme est correctement positionnée avec un champ d'intervention et des cibles cohérents et le retour des entreprises bénéficiaires est bon avec des besoins satisfaits et une gestion fluide. Ainsi, certaines entreprises renouvellent leurs demandes sur plusieurs saisons et 46 % des entreprises utilisatrices ont fait appel à la plateforme pour plusieurs contrats, témoignant de l'intérêt qu'elles voient dans cette formule. La plateforme contribue à l'emploi local avec un excellent taux de 91 % de recrutements pourvus par des candidats résidant sur le territoire et est bien intégrée dans le paysage institutionnel local et parmi les acteurs de l'emploi.



Mise en œuvre d'un rallye emploi et d'un pass'recrutement à l'échelle du Pays BARVAL

Bénéficiaire	CDC VE (Pays BARVAL)	Calendrier de réalisation	Du 01/01/2021 au 17/01/2022
Budget définitif	24 410,55 € TTC (14 126,11 € FEADER, 9 746,83 € RÉGION, 537,61 € CDC VE/Pays BARVAL)		

Description et objectif du projet

Afin de permettre à la plateforme territoriale pour l'emploi partagé Connect'ences de passer un cap de développement et adapter son offre de services aux nouveaux besoins des entreprises dans le contexte lié à la crise sanitaire, le programme d'actions 2021 de la plateforme intègre un projet innovant et inédit sur le territoire, en faveur du développement du temps partagé en Pays BARVAL : le projet Connect'Emploi, comprenant notamment la mise en œuvre d'un rallye emploi et d'un pass-recrutement, objets de la présente demande de subvention. La mise en œuvre d'un rallye emploi, permet de mobiliser les demandeurs d'emploi, les opérateurs de la plateforme et les partenaires locaux, pour une collecte collective d'offres d'emploi et la promotion du temps partagé. Le Pass-recrutement vise à favoriser l'adéquation entre offre et demande d'emploi, en s'appuyant sur les principes de la médiation active et les spécificités des groupements d'employeurs pour apporter une réponse à la problématique des métiers en tension via le temps partagé.

Déroulement et résultats du projet

Coorganisée avec les agences Pôle Emploi du territoire et la Mission Locale du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre et coconstruit avec les partenaires de la plateforme, le Rallye emploi, qui s'est déroulé le 18 mars 2021, a connu un vrai succès : 58 participants sont allés à la rencontre de 393 entreprises et ont recueilli 147 intentions de recrutement. Le Boost Connect'Emploi a, quant à lui, permis à 37 candidats de venir découvrir, le 28 octobre 2021, 10 emplois proposés. Cette matinée a été largement appréciée, aussi bien par les candidats, que par les entreprises et les partenaires, qui ont noté la valeur ajoutée de ce dispositif, permettant de dépasser les idées reçues sur un métier. Le Rallye et le Boost Connect'Emploi ont rempli leurs objectifs en entraînant davantage d'orientations de besoins vers la plateforme de la part des partenaires. Au vu des bons résultats, le Rallye et le Boost ont été réinscrits au programme d'actions 2022 de la plateforme.

Mutualisation de l'outil numérique Rcommerce.com

Bénéficiaire	CDC VE	Calendrier de réalisation	Du 15/12/2017 au 31/03/2020
Budget définitif	21 686,50 € HT (11 493,84 € FEADER, 5 421,62 € RÉGION, 4 771,04 € CDC VE)		

Description et objectif du projet

La Communauté de Communes du Val de l'Eyre a mis en ligne le 27 avril 2016 le site Rcommerce, qui permet de promouvoir plus particulièrement à l'échelle du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, du Nord des Landes et du Sud de l'agglomération bordelaise, les produits et services des artisans, commerçants et professionnels du Val de l'Eyre. La demande de subvention porte sur la modernisation de cet outil existant au service du développement économique du territoire dans son ensemble, dans la mesure où il permet à toutes les entreprises de disposer d'un outil de promotion de leurs activités, d'une mise en relation directe entre l'entreprise et la clientèle ainsi que d'une mise en réseau entre professionnels.

Déroulement et résultats du projet

La modernisation du site Rcommerce a porté sur :

- l'adaptation du site aux usages sur tablettes et smartphones, qui représentent près de 40 % des sessions ;
- l'amélioration du graphisme de la page d'accueil ;
- la mise en place d'un outil cartographique géolocalisant les différents professionnels adhérents du site, suite notamment à l'ouverture du site à l'ensemble des professionnels du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre ;
- la conception d'une interaction avec les Facebook et sites internet des entreprises, mais également avec les internautes ;
- l'automatisation des actualisations des annonces ;
- la création d'un annuaire par activité ;
- la création d'une planification potentielle de la programmation des offres ;
- l'adaptation dans la conception des offres aux souhaits des professionnels (ex : prix à ne pas afficher systématiquement).



Création d'un pôle de compétences techniques lié aux manifestations culturelles

Bénéficiaire **CLAS** Calendrier de réalisation Du 05/05/2019 au 09/06/2020

Budget définitif **47 490,48 € HT (6 349,48 € FEADER, 17 395,76 € RÉGION, 23 745,24 € CLAS)**

Description et objectif du projet

L'association CLAS (Collectif Local des Artisans du Spectacle), qui a pour objet de favoriser le développement des actions culturelles sur le territoire du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, souhaite devenir un véritable pôle de compétences techniques lié aux manifestations culturelles selon les principes mutualistes et solidaires. Projet innovant de développement rural, il vise par l'acquisition, la mutualisation et la gestion de matériel de festivité pour les collectivités, associations et opérateurs culturels, à développer et renforcer l'offre de services sur le territoire du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, qui est caractérisé par une faible densité démographique et une identité culturelle dynamique. Le projet se développe sur l'ensemble du territoire du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, sollicitant une subvention des trois programmes européens des territoires Haute Landes Armagnac, Sud Gironde et Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre (clé de répartition : nombre d'adhérents).

Déroulement et résultats du projet

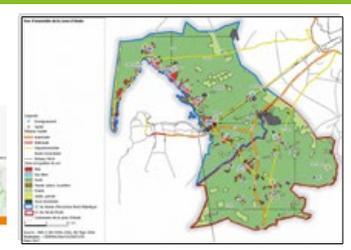
Le parc matériel du CLAS s'est doté :

- de nouveaux systèmes de sonorisation, d'éclairage LED adaptés aux spectacles théâtraux, musicaux ou permettant la mise en valeur architecturale ;
- d'éléments de structure, de scène, de levage, pour élargir les capacités d'accueil artistique ;
- de nouveaux magasins et matériels de stockage, facilitant la manutention et la logistique pour les utilisateurs.

L'acquisition de ce matériel technique professionnel complémentaire permet de répondre à l'augmentation et à la nature des demandes, mais également de renforcer et développer de nouveaux partenariats, notamment sur des événements de grande envergure.

Favoriser le développement de solutions de mobilités innovantes





Chargé de mission mobilité durable à l'échelle du Pays BARVAL

Bénéficiaire **COBAN (Pays BARVAL)** Calendrier de réalisation Du 02/11/2015 au 25/11/2016
Budget définitif **39 708,94 € TTC (21 045,73 € FEADER, 18 663,21 € COBAN/Pays BARVAL)**

Description et objectif du projet

La Charte révisée du Pays Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre a permis de mettre en avant trois axes stratégiques, dont celui de la mobilité. Du fait de l'enjeu majeur du développement du territoire, la question de la mobilité de ceux pratiquant le territoire est incontournable. Afin d'imaginer, de co-construire et de mettre en place de nouvelles solutions de mobilité, un chargé de projet mobilité durable a été recruté au 2 novembre 2015, qui a pour missions :

- L'analyse de l'offre de transport sur le territoire, l'identification des acteurs de la mobilité et le croisement aux besoins du territoire, afin de construire avec l'ensemble des acteurs concernés de nouvelles solutions de mobilité.
- L'élaboration du cahier des charges et le lancement de l'appel d'offres pour la mise en œuvre du schéma des Mobilités et du schéma des modes doux sur le territoire de la COBAN et du Val de l'Eyre, en articulation avec la COBAS.

Déroulement et résultats du projet

Le cœur de la mission du chargé de projet mobilité durable pour les 12 premiers mois a été de connaître l'offre de transport et de l'analyser, d'identifier les acteurs de la mobilité, de connaître les différents projets en cours ou à venir et de faire connaître cette mission de mobilité durable mutualisée à l'échelle du Pays Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre. À cet effet, le chargé de projet a rencontré de nombreux partenaires et acteurs du territoire. Le chargé de projet a également avancé sur les actions inscrites sur sa feuille de route : lancement de l'appel d'offres pour la mise en œuvre du schéma des Mobilités et du schéma des modes doux sur le territoire de la COBAN et du Val de l'Eyre, travaux préparatoires aux projets de création d'un guichet unique de l'information de transport et de mise en place d'une interopérabilité des titres de transport sur le Pays BARVAL. Enfin, le chargé de projet a participé à différents événements organisés en France et a accompagné et conseillé les acteurs du territoire sur leurs projets en faveur de la mobilité.

Schéma des mobilités à l'échelle de la COBAN et de la CDC VE

Bénéficiaire **COBAN (COBAN-CDC VE)** Calendrier de réalisation Du 01/10/2016 au 30/05/2018
Budget définitif **51 484,84 € TTC (27 286,96 € FEADER, 24 197,88 € COBAN/CDC VE)**

Description et objectif du projet

Dans le cadre de la révision de la Charte du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, la question des transports et de la mobilité a été identifiée comme axe d'intervention prioritaire, au service de la dynamique territoriale. Dans le même esprit, la COBAN a élaboré son projet communautaire 2015-2025, où la mobilité constitue un des cinq enjeux majeurs dans le développement du territoire. Enfin, la Communauté de communes du Val de l'Eyre s'est engagée dans l'élaboration de son plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), qui appellera nécessairement à interroger les dimensions d'urbanisme et de transport. Si la COBAN et la CDC du Val de l'Eyre ne sont pas autorités organisatrices de la mobilité, elles ont souhaité s'associer pour disposer de documents définissant une politique de mobilité globale, permettant d'aboutir à une planification d'actions de court comme de long terme. Aussi, elles ont décidé de lancer l'élaboration conjointe d'un schéma des mobilités et d'un schéma des modes doux sur ces deux territoires.

Déroulement et résultats du projet

La COBAN et la Communauté de Communes du Val de l'Eyre ont élaboré, en majeure partie en 2017, leurs schémas des mobilités et des modes doux, en faisant appel aux compétences du Cerema du Sud-Ouest désigné prestataire de l'étude. Cette étude comprenait trois tranches :

- Tranche ferme : état des lieux, diagnostic et formulation d'enjeux et d'objectifs.
- Tranche conditionnelle 1 : programme d'actions COBAN.
- Tranche conditionnelle 2 : programme d'actions CDC VE.

Le schéma des mobilités développe une vision stratégique, mais aussi opérationnelle à travers un programme d'actions jusqu'à un horizon de 10 ans pour les deux territoires. En charge de la coordination du projet, le chargé de projet mobilité durable a assuré le travail de suivi de la mission dans son intégralité.



Mise en place du dispositif Rézo Pouce

Bénéficiaire **CDCVE** Calendrier de réalisation Du 19/04/2019 au 22/11/2022
Budget définitif **40 855,30 € HT (32 137,60 € FEADER, 8 717,70 € CDCVE)**

Description et objectif du projet

Conformément aux préconisations issues du schéma des mobilités mené sur le Val de l'Eyre en 2017, la Communauté de Communes du Val de l'Eyre a souhaité déployer un réseau d'autostop organisé et sécurisé, intitulé Rézo Pouce (covoiturage spontané).

Le concept : un territoire anime un dispositif et crée une communauté sur son territoire, pour mettre en visibilité des trajets d'habitants. Les usagers doivent s'identifier auprès de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre pour nourrir ce système et faire croiser offre et demande sur des arrêts identifiés et formalisés. L'inscription est gratuite pour l'utilisateur. La subvention Leader a porté sur le lancement de ce dispositif.

Déroulement et résultats du projet

La Communauté de Communes du Val de l'Eyre a recruté un animateur à temps complet. Ses principales missions ont consisté à :

- Étudier et analyser le terrain, afin de choisir les emplacements des 66 panneaux « Rézo pouce ». La validation des 66 arrêts a nécessité l'organisation de réunions/rencontres avec les acteurs concernés de chaque commune, l'enregistrement sur le logiciel de cartographie des 66 arrêts sur le secteur, la personnalisation des fiches mobilités pour chaque commune, une validation administrative réglementée par un arrêté municipal et une validation terrain par le responsable CDR (Centre Routier Départemental) de Gironde.
- Élaborer un plan de communication, condition essentielle pour la réussite de ce nouveau dispositif : des goodies personnalisés ont été créés (flyers, tee-shirts, sacs en coton, autocollants) et avaient pour objectif de faire connaître ce nouveau dispositif à la population, de le rendre plus visible, mais également de servir de gratification lors d'une inscription et participation à une animation.

Reportée à plusieurs reprises en raison de la crise sanitaire, l'inauguration du dispositif a eu lieu le 28 octobre 2022 à Salles.

Développement du dispositif Rézo Pouce

Bénéficiaire **CDCVE** Calendrier de réalisation Du 22/12/2022 au 31/12/2023
Budget définitif **36 920,43 € TTC (29 536,34 € FEADER, 7 384,09 € CDCVE)**

Description et objectif du projet

Conformément aux préconisations issues du schéma des mobilités mené sur le Val de l'Eyre en 2017, la Communauté de Communes du Val de l'Eyre a lancé un dispositif, mélange d'autostop et de covoiturage spontané, intitulé REZO POUCE qui a évolué en REZO MOBICOOP en juin 2021. Le programme LEADER a accompagné ce projet durant sa phase de lancement. Le temps est maintenant au développement de Rézo Pouce par l'animation, objet de la demande de subvention. En effet, l'animation est essentielle pour développer le dispositif sur le territoire et mettre en visibilité des trajets solidaires entre habitants.

Déroulement et résultats du projet

Ce dispositif permet de faciliter la mobilité et d'accompagner les personnes dans un changement comportemental nécessaire au devenir de notre société. En effet, la mobilité est un facteur essentiel d'autonomie des individus et d'intégration sociale. Ce dispositif répond à ce besoin en favorisant une mobilité durable, dans un contexte rural où les transports collectifs ne sont pas assez présents, pénalisant les habitants en situation de précarité et les jeunes. L'objectif à terme est de toucher 5 % de la population des communes du Val de l'Eyre.

L'animation est essentielle pour développer le dispositif sur le territoire et mettre en visibilité des trajets solidaires entre habitants, et portera sur :

- la mise en place d'actions de communication : réseaux sociaux, presse locale, événements locaux, affiches et flyers...
- l'organisation d'animations et de réunions avec les habitants et associations du territoire (café stop, stand, forums...), afin de permettre des rencontres entre les adhérents qu'ils soient conducteurs ou passagers.
- L'administration du site de statistiques, qui permet de suivre l'évolution du nombre d'utilisateurs.
- L'intervention d'une personne de Rezo Mobicooop.



Étude de faisabilité et d'opportunité - Projet Territoire Intelligent et Mobilité

Bénéficiaire	SEML ROUTE DES LASERS	Calendrier de réalisation	Du 11/03/2019 au 24/12/2019
Budget définitif	39 724 € HT (19 862 € FEADER, 19 862 € RÉGION)		

Description et objectif du projet

Les zones d'activités LASERIS 1 et 2, situées sur la départementale D5 entre Marcheprime et Le Barp, présentent un déficit de solution de mobilité, ce qui nuit à leur attractivité. Par ailleurs, le développement d'équipements structurants à venir sur cet axe (futur Lycée et Collège du Barp, salle de spectacle Mirage Expérience à Mios) va accroître la demande en déplacements déjà existante. Ces constats ont été relevés dans les schémas des mobilités et des modes doux de la COBAN et du VAL de L'EYRE.

Face à ce constat, la SEML Route des Lasers a initié une réflexion, qui s'est traduite par un projet d'étude d'opportunité et de faisabilité relative à la mise en place, par étapes transitoires successives, d'un démonstrateur de véhicules autonomes et/ou d'une solution de véhicules électriques partagés fonctionnant à énergie renouvelable.

Déroulement et résultats du projet

Ce projet présente une double dimension, à la fois répondre à un besoin de mobilité, mais également au développement économique du territoire.

En matière de mobilité, il permettrait le maillage des axes de transports existants sur la voie départementale (D5), mais non interconnectés (gare de Marcheprime, Aire de Covoiturage Mios A63, Ligne de Bus 505 Le Barp) et encouragerait ainsi les liaisons périphériques plutôt que les transversales saturées.

En matière d'activité économique, il encouragerait le déploiement de la technologie Optique-Laser appliquée au véhicule autonome.

L'étude a porté sur plusieurs volets : benchmark sur la mobilité autonome, diagnostic territorial et enquête des salariés, étude d'opportunité et analyse des risques, diagnostic énergétique du projet, préconisations relatives aux offres de transport à mettre en œuvre à court terme, note juridique, portage et organisation, présentation et restitution de la démarche en atelier.

Plan modes actifs et modération de la vitesse

Bénéficiaire	COMMUNE D'AUDENGE	Calendrier de réalisation	Du 15/02/2023 au 30/09/2023
Budget définitif	25 300 € HT (20 240 € FEADER, 5 060 € AUDENGE)		

Description et objectif du projet

La ville d'Audenge s'est fortement développée ces dernières années avec une forte croissance de sa population. L'aménagement urbain de la ville nécessite de mettre en œuvre des orientations majeures en termes de modes de déplacements, afin de conjuguer douceur de vivre, sécurité et mobilité du quotidien. Ainsi, la commune souhaite repenser de façon innovante, sur l'ensemble de sa commune, son plan de circulation, pour développer de nouvelles formes de mobilités en favorisant les mobilités actives, piétons et vélos. La demande de subvention porte sur la réalisation d'un plan de modération de la vitesse et des mobilités actives.

Déroulement et résultats du projet

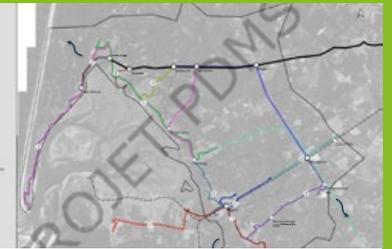
Le plan modes actifs et modération de la vitesse sera réalisé par l'entreprise AGORACITE et comprendra deux phases :

- un diagnostic des voies communales et voies de déplacements, mais également des fonctions des voies et usages,
- et une proposition d'un plan modes actifs qui portera sur le partage de la voirie, la création d'un maillage hiérarchisé du réseau ainsi que le choix des outils d'aménagement de modération de la vitesse. Pour toutes les sections, carrefours et points singuliers étudiés, l'étude décrira la solution pressentie et rappellera pourquoi, parmi les solutions étudiées celles-ci a été pressentie, au regard des objectifs de l'opération. Le document visera à être synthétique et didactique de manière à permettre de partager facilement les arguments qui ont conduit au choix proposé.

Ce plan doit permettre de fixer à court et à moyen terme des aménagements en faveur des piétons et des cyclistes, une hiérarchie des voies, de nouveaux statuts des voies, des aménagements pour modérer les vitesses et gérer le fonctionnement des carrefours ou des points durs.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN D'ARCACHON NORD
MISSION D'ÉTUDE ET D'ASSISTANCE POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN
DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ ET ACCOMPAGNEMENT DANS LA MISE EN
ŒUVRE OPÉRATIONNELLE



L'innovation des transports à travers un nouveau Plan de Mobilité

Bénéficiaire **COBAS** Calendrier de réalisation Du 03/06/2019 au 31/03/2023
Budget définitif **119 875 € HT (50 000 € FEADER, 69 875 € COBAS)**

Description et objectif du projet

La COBAS, en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité sur son territoire, souhaite réviser, bien que non obligatoire, son Plan de Mobilité. Au-delà de l'étude générale très encadrée d'un PDM, la collectivité souhaite que l'innovation des mobilités soit en trame de fond constante des différents chapitres qui seront étudiés et analysés. L'innovation par les Systèmes de Transports Intelligents doit être intégrée dans les différents axes de réflexion, car elle contribue directement aux objectifs définis de la collectivité en termes de mobilités, à savoir l'optimisation de l'utilisation des infrastructures de transport, l'amélioration de la sécurité routière et de la qualité des services aux usagers, la promotion des nouveaux usages, la réduction des inégalités et l'action pour le climat et la qualité de l'air.

Déroulement et résultats du projet

Les prestations à réaliser, dans le cadre de cette révision, seront menées par les sociétés EXPLAIN, ECOVIA et PINTAT AVOCATS et porteront sur :

- La présentation structurée du diagnostic du PDM de la COBAS ;
- Le cadrage de la démarche avec la définition des enjeux et la mise en place des instances de suivi et d'élaboration du PDM ;
- La définition des objectifs à atteindre ;
- La proposition de scénarii et la définition du scénario choisi ;
- La mise au point de l'annexe environnementale et sa prise en compte dans les différents scénarii ;
- La rédaction du projet de révision du PDM soumis à enquête publique et consultation des personnes publiques associées ;
- La révision de l'annexe accessibilité ;
- L'accompagnement dans les procédures administratives de validation du projet de PDM et sa rédaction finale pour approbation par le conseil communautaire ;
- La participation à des réunions de présentation aux différentes étapes d'élaboration.

Élaboration du Plan de Mobilité Simplifié de la COBAN

Bénéficiaire **COBAN** Calendrier de réalisation Du 28/05/2021 au 27/03/2023
Budget définitif **55 170 € TTC (44 136 € FEADER, 11 034 € COBAN)**

Description et objectif du projet

En février 2018, le Conseil communautaire a adopté un schéma des mobilités et un schéma des modes doux, ces documents ayant pour but de définir les lignes directrices de la politique mobilité de la COBAN. Lorsqu'elle a pris la compétence mobilité, la COBAN a hérité de la Région Nouvelle Aquitaine des contrats de transport (transport scolaire et TAD) qu'elle a prolongés ou renouvelés pour une courte durée avant de lancer au 1^{er} septembre 2020, et pour une durée de 4 ans, de nouveaux contrats. L'idée était de se donner le temps pour prendre en main la compétence transport puis pour réfléchir à une offre de mobilité aboutie. Forte des études déjà produites et compte tenu de l'échéance du 31 août 2024 pour les contrats de TAD et transport scolaire, la COBAN a décidé d'engager une démarche de PDMS en ayant recours à une AMO.

Déroulement et résultats du projet

L'AMO sera réalisée par les sociétés EGIS, MOBITHINK, SPQR et CABINET COUDRAY. Elle est composée d'une tranche ferme et de 3 tranches optionnelles :

- Tranche ferme : élaboration d'un plan de mobilité simplifié : actualisation du diagnostic mobilité et des enjeux, définition des orientations stratégiques et élaboration de scénarii, élaboration du programme d'actions ainsi que mise au point du PDMS et son approbation.
- Tranche optionnelle relative à la définition de l'armature d'un réseau de transport en commun : élaboration de scénarii techniques, définition du montage économique, rédaction de préconisations juridiques.
- Tranche optionnelle relative à l'accompagnement de la COBAN dans la recherche de financements et l'instauration du versement mobilité : Recherche de financements, Instauration du versement mobilité.
- Tranche optionnelle relative à l'assistance portée à la COBAN dans la procédure de concession.

Développer de nouveaux services en faveur de la mobilité



Mission de définition d'un guichet unique de l'information de transport à l'échelle du Pays BARVAL

Bénéficiaire **COBAN (Pays BARVAL)** Calendrier de réalisation Du 30/01/2017 au 08/08/2019
 Budget définitif **76 961,40 € TTC (40 789,53 € FEADER, 12 487,50 € REGION, 23 684,37 € COBAN/Pays BARVAL)**

Description et objectif du projet

La Charte révisée du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre met en avant la thématique de la mobilité comme axe d'intervention prioritaire, au service de la dynamique territoriale. Faciliter l'accès aux transports alternatifs à la voiture individuelle sur le territoire et améliorer la connaissance des offres de mobilité existantes et à venir sont deux objectifs généraux issus de la charte du Pays. Le présent projet porte sur le lancement d'une consultation dans le cadre d'un marché public pour la définition d'un guichet unique de l'information de transport sur le Pays BARVAL. L'objectif est de créer un outil qui soit bien identifié et à terme approprié par les usagers du territoire pour disposer de toutes les informations utiles en matière de mobilité, sans faire concurrence à d'autres outils d'information développés par ailleurs.

Déroulement et résultats du projet

L'étude de définition de cet outil a été confiée au groupement des cabinets INDDIGO & MMAP. Elle s'est déroulée en 3 phases :

- Phase 1 : Diagnostic : entretiens des acteurs locaux, analyse de l'offre mobilité et des usages dématérialisés, enquêtes usagers (habitants et touristes), animation d'un comité technique et d'un comité de pilotage.
- Phase 2 : définition de la stratégie : construction d'un scénario par paliers d'ambition, benchmark, définition de la stratégie de promotion du territoire par la mobilité, déclinaison d'un programme d'actions, animation d'un atelier collaboratif, d'un comité technique et d'un comité de pilotage.
- Phase 3 : rédaction du cahier des charges.

La stratégie de mise en œuvre de ce nouvel outil retenue est structurée autour de 3 grands axes : Simplifier l'accès à l'information avec la création d'un socle d'outils mutualisés, Promouvoir l'offre mobilité pour conquérir de nouveaux usagers, Conseiller les usagers, à savoir animer et accompagner le réseau de prescripteurs et de relais d'informations.



Mise en œuvre d'un guichet unique de l'information mobilité à l'échelle du Pays BARVAL

Bénéficiaire	COBAN (Pays BARVAL)	Calendrier de réalisation	Du 11/07/2019 au 22/07/2021
Budget définitif	112 285,63 € TTC (77 750 € FEADER, 22 689,11 € REGION, 11 846,52 € COBAN/Pays BARVAL)		

Description et objectif du projet

L'étude de définition du Guichet unique, qui a été réalisée en 2018 par le groupement INDIGGO et MMAP, a permis de définir un guichet unique articulé autour d'outils d'information physiques et dématérialisés, et structuré en trois grands axes d'actions :

- Simplifier l'accès à l'information avec la création d'un socle d'outils mutualisés.
- Promouvoir l'offre mobilité pour conquérir de nouveaux usagers.
- Conseiller les usagers, à savoir animer et accompagner le réseau de prescripteurs et de relais d'informations.

Le Guichet unique s'adresse à tous les usagers du territoire : résidents, visiteurs, touristes, jeunes, seniors... quelles que soient leurs pratiques.

La stratégie a été pensée dans une démarche progressive, palier par palier, pour favoriser une cohérence dans le déploiement des actions. La demande de subvention porte sur la mise en œuvre du guichet unique, dans ses deux premiers axes, qui sont ceux validés en Comité de Pilotage pour une première étape de déploiement.

Déroulement et résultats du projet

Les premières actions déployées dans le cadre de la mise en œuvre du guichet unique ont concerné :

- La création d'un socle d'outils mutualisés : une charte graphique commune (nom, logo...), un site agrégateur de l'ensemble de l'information mobilité, un plan communicant de type Z-Card, le maillage de points physiques d'information (Offices de Tourisme, Mairies...), une signalétique d'orientation de l'utilisateur ;
- La création et la mise en œuvre d'une stratégie de communication digitale (réseaux sociaux) et la création d'un événement de lancement du projet pour le faire connaître.

Le rôle d'information et de communication du chargé de projet a été prépondérant, puisqu'il s'agissait d'installer un nouveau service sur le territoire, en tant que dispositif à l'attention de tous les usagers du BARVAL.

Achat de Bornes d'Informations Voyageurs

Bénéficiaire	COBAS	Calendrier de réalisation	Du 04/05/2022 au 23/11/2022
Budget définitif	67 600 € HT (44 366,84 € FEADER, 23 233,16 € COBAS)		

Description et objectif du projet

Dans le cadre de sa compétence Mobilités – Déplacements, la COBAS poursuit sa réflexion qui vise à mettre en place de nouveaux équipements innovants, tels qu'un système billettique connecté et un système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs plus performants et plus modernes dans le cadre de la nouvelle DSP Transport. Ainsi, la COBAS équipe le réseau de transport du Sud Bassin (Baïa) de bornes d'information voyageurs (BIV), qui permettent d'informer en temps réel les usagers des transports en commun du temps d'attente et des horaires de passage des transports collectifs. La demande de subvention portait sur l'acquisition et l'installation de 20 BIV, qui seront positionnées sur des lieux de correspondance ou à des endroits stratégiques en concertation avec les communes.

Déroulement et résultats du projet

20 Bornes d'Informations Voyageurs solaires ont été installées sur le territoire de la COBAS en 2022. La COBAS a fait le choix d'installer deux types de BIV :

- 10 BIV à LED, qui permettent un affichage graphique à haute luminosité.
- 10 BIV LCD, qui présentent une technologie réfléchissante.

Les BIV affichent, grâce aux signaux GPS des bus, en temps réel les horaires de passage des prochains bus. Le temps réel indique à quelle heure ou dans combien de temps le bus passe à son arrêt, en tenant compte des aléas de circulation au moment où le véhicule circule (ralentissements, accidents, déviations...). Ces horaires en temps réel sont uniquement délivrés sur supports numériques et ils indiquent toujours un passage dans moins de 60 minutes. Il est à noter que plusieurs lignes de bus peuvent être affichées en même temps.

Installée sur un mât spécifique ou mât/poteau existant de la commune, la borne d'information voyageurs s'intègre facilement aux arrêts de bus ou de car.

Renforcer les déplacements doux



Schéma des modes doux à l'échelle de la COBAN et de la CDC VE

Bénéficiaire **COBAN-CDCVE** Calendrier de réalisation Du 01/10/2016 au 30/05/2018
Budget définitif **50 133,03 € TTC (26 570,50 € FEADER, 23 562,53 € COBAN-CDCVE)**

Description et objectif du projet

Dans le cadre de la révision de la Charte du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, la question des transports et de la mobilité a été identifiée comme axe d'intervention prioritaire, au service de la dynamique territoriale. Dans le même esprit, la COBAN a élaboré son projet communautaire 2015-2025, où la mobilité constitue un des cinq enjeux majeurs dans le développement du territoire. Enfin, la Communauté de communes du Val de l'Eyre s'est engagée dans l'élaboration de son plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), qui appellera nécessairement à interroger les dimensions d'urbanisme et de transport. Si la COBAN et la CDC du Val de l'Eyre ne sont pas autorités organisatrices de la mobilité, elles ont souhaité s'associer pour disposer de documents définissant une politique de mobilité globale, permettant d'aboutir à une planification d'actions de court comme de long terme. Aussi, elles ont décidé de lancer l'élaboration conjointe d'un schéma des mobilités et d'un schéma des modes doux sur ces deux territoires.

Déroulement et résultats du projet

La COBAN et la Communauté de Communes du Val de l'Eyre ont élaboré, en majeure partie en 2017, leurs schémas des mobilités et des modes doux, en faisant appel aux compétences du Cerema du Sud-Ouest désigné prestataire de l'étude. Cette étude comprenait trois tranches :

- Tranche ferme : état des lieux, diagnostic et formulation d'enjeux et d'objectifs
- Tranche conditionnelle 1 : programme d'actions COBAN.
- Tranche conditionnelle 2 : programme d'actions CDC VE.

Le schéma des modes doux constitue un focus spécifique et à vocation opérationnelle sur les modes de déplacements tels que la marche à pied et le vélo. Il a vocation à guider les décideurs dans les choix de développement de ces pratiques de mobilité durable, notamment pour les pratiques du quotidien (travail, école, services, loisirs)...



8 séances / apprenant
6 apprenants / séance
10€ en moyenne / séance

Le budget
1/3 des vélo-écoles ont un budget annuel > 5000€
40% des financeurs sont les mairies
55% des vélo-écoles travaillent avec des collaborateurs
54% des vélo-écoles voient leurs activités augmenter

Mobilité douce - Véломalin

Bénéficiaire **INSERCYCLES** Calendrier de réalisation Du 05/01/2016 au 21/01/2019
Budget définitif **172 960,20€ TTC (40 023,03€ FEADER, 35 358,17€ REGION, 97 579€ INSERCYCLES)**

Description et objectif du projet

Le projet « MOBILITÉ DOUCE VELOMALIN® », porté par l'association INSERCYCLES BASSIN D'ARCACHON VAL DE L'EYRE est un projet qui se développe sur 3 ans : du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018. Il s'inscrit dans l'objectif stratégique de la Charte du Pays BARVAL et notamment l'axe prioritaire relatif au développement des mobilités et déplacements doux. Il a pour objet la récupération des vélos en fin de première vie, leur remise en état en utilisant au maximum des pièces détachées d'occasion et leur remise en circulation.

Déroulement et résultats du projet

Le projet a consisté à collecter le maximum de vélos en fin de première vie par tous les canaux possibles (déchettes, particuliers, collectivités...), de les trier en fonction de leur potentiel, puis de les remettre en état et référencer et stocker les pièces détachées de récupération. Deux gammes de produits étaient proposées :

- les vélos d'occasion « simple » : vélos remis en état de fonctionnement pour l'essentiel avec des pièces détachées d'occasion, qui seront ensuite testés et vendus à bas prix, principalement aux particuliers.
- et les VELOMALIN® : vélos remis « à l'état neuf » avec une remise en peinture et un mix de pièces détachées d'occasion sélectionnées et de pièces neuves, qui seront destinés principalement aux partenaires locaux souhaitant favoriser l'usage du vélo, que ce soit pour un usage touristique ou quotidien, mais aussi dans une moindre mesure à la vente aux particuliers.

Les activités de production sont réalisées sur la commune du TEICH avec, néanmoins, une sous-traitance des prestations de sablage et de peinture en Gironde.

En 4 ans, 2016-2019, le projet est devenu une activité d'INSERCYCLES à part entière. Cette activité représente, en 2019, plus du tiers de l'activité de l'association, le processus est stabilisé, les coûts sont maîtrisés, et l'activité est considérée comme pérenne.

Étude de développement d'une vélo-école

Bénéficiaire **INSERCYCLES** Calendrier de réalisation Du 01/04/2023 au 03/07/2023
Budget définitif **9 421,64€ TTC (6 595,15€ FEADER, 2 826,49€ INSERCYCLES)**

Description et objectif du projet

Le projet de développement d'une vélo-école à Insercycles défend l'ambition de s'inscrire dans le plan vélo et des mobilités actives 2022-2027 en promouvant la mobilité douce et en proposant un service de proximité sur le territoire du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre. Une vélo-école constitue un service dont l'objectif est de permettre aux bénéficiaires d'acquérir les bases nécessaires pour se déplacer régulièrement à bicyclette et de transmettre des compétences techniques et des savoir-être. La demande de subvention porte sur la réalisation d'une étude de développement de cette vélo-école sur le territoire du Pays BARVAL.

Déroulement et résultats du projet

L'étude a été réalisée par un chargé de mission, recruté à cet effet sur une durée de 3 mois, et a permis d'étudier les principaux points suivants :

- Développement de la vélo-école dans le cadre du dispositif Génération vélo et évaluation du potentiel d'actions à l'année (Écoles, accueil jeunes, associations...).
- Dispositifs et prestations pour les différents publics (Adultes, seniors, handicapés...).
- Fonctionnement de différents ateliers d'autoréparation.
- Création de modules et calcul des coûts de prestations et des modes de financement pour les différents publics.
- Complémentarité de la mission avec le poste de promotion du vélo cofinancé par l'ADEME.
- Organisation d'une implantation du siège de la Vélo École à La Teste-de-Buch et déploiement sur le Nord Bassin et le Val de l'Eyre.

Cette étude permet d'avoir une vision globale du contexte et des dispositifs de promotion du vélo et a confirmé que les orientations de l'association s'inscrivent pleinement dans les enjeux environnementaux et sociétaux en termes de mobilité.



Jalonnement cyclable de la COBAN

Bénéficiaire **COBAN** Calendrier de réalisation Du 26/10/2022 au 31/12/2023

Budget définitif **114 033,69 € HT (91 226,95 € FEADER, 22 806,74 € COBAN)**

Description et objectif du projet

Le territoire de la COBAN est traversé par deux grandes épinés dorsales cyclables : la Vélodyssée et la piste cyclable Biganos – Bazas. Ces liaisons structurantes sont complétées par un réseau communal plus fin, ce qui porte le linéaire cyclable à 178 km. Si certains itinéraires ont été jalonnés et signalisés, l'information est restreinte uniquement aux usagers déjà présents sur l'itinéraire cyclable et reste manquante partout ailleurs. Par ailleurs, on peut constater un manque d'homogénéité dans le jalonnement et la signalétique déjà existante à destination des piétons et cyclistes.

Face à ces constats, la COBAN a mené une étude de jalonnement et de signalétique de son réseau cyclable, dont l'objectif était de mettre en cohérence l'ensemble du jalonnement cyclable existant et projeté sur l'agglomération, pour orienter au mieux les usagers. La demande de subvention Leader porte sur la mise en place de ce jalonnement, avec l'objectif de faciliter et encourager la pratique du vélo pour les déplacements de loisirs/tourismes, mais également pour les déplacements pendulaires (domicile/travail). En parallèle, une signalétique des zones d'activité et routière sera mise en place.

Déroulement et résultats du projet

Ce projet est le fruit d'un travail collaboratif mené avec les communes et le Département de la Gironde, dès la phase d'étude. Le jalonnement cyclable va permettre de valoriser les tracés et itinéraires cyclables, de donner une cohérence aux jonctions pédestres et cyclables majeures de la COBAN, de favoriser les échanges entre ces jonctions (notamment entre la Vélodyssée et la voie verte Mios Bazas), mais également vers les pôles générateurs et d'orienter les cyclistes et piétons vers les pôles générateurs de déplacements (sites touristiques, gares, centres-villes, arrêts de bus principaux...).

La pose de ce jalonnement vise à renforcer 2 axes qui sont l'environnement et l'économie, présents dans le Plan De Mobilité Simplifié.

Des abris-vélos pour renforcer les déplacements doux à Belin-Beliet

Bénéficiaire **COMMUNE DE BELIN-BELIET** Calendrier de réalisation Du 02/11/2022 au 31/12/2023

Budget définitif **42 681,38 € HT (34 145,10 € FEADER, 8 536,28 € BELIN-BELIET)**

Description et objectif du projet

Le renforcement des mobilités douces et alternatives à la voiture individuelle fait partie intégrante du projet de territoire que porte la commune de Belin-Beliet, lauréate du programme Petites Villes de Demain. Pour créer les conditions nécessaires à l'aménagement d'un territoire solidaire et accessible, au cadre de vie préservé, la commune place au cœur de ses préoccupations la question des mobilités douces, garantes d'une sobriété énergétique, du respect de l'environnement et de la réduction des inégalités sociales. Le projet, objet de la demande de subvention, a pour objectif principal de renforcer les déplacements doux au sein de la commune, en dotant l'espace public de structures adaptées pouvant faciliter l'usage du vélo par les habitants.

Déroulement et résultats du projet

Le projet de renforcement des déplacements doux au sein de la commune prévoit les activités suivantes :

- l'actualisation, par l'entreprise CEREMA, du schéma des modes actifs de la commune et l'élaboration de propositions d'actions pour doter la commune d'un système vélo efficace pour augmenter la part modale des déplacements à vélo ;
- l'acquisition et installation d'abris-vélos dans 7 lieux stratégiques de la commune. Ces installations assureront une protection contre la pluie et le soleil, et s'intégreront parfaitement dans l'environnement ;
- la conception, réalisation et diffusion d'un support de communication à l'échelle de la commune pour valoriser l'intermodalité, c'est-à-dire mettre en lien l'ensemble des solutions de mobilités douces qui s'offrent aux habitants du territoire.

La commune mettra à disposition ses moyens humains pour garantir la réussite de ce projet : les équipes du Service Technique ainsi que les responsables communication et Petites Villes de Demain seront mobilisés.



Renforcer les déplacements doux : achat vélos électriques et abri-vélos

Bénéficiaire **COMMUNE DE LA TESTE-DE-BUCH** Calendrier de réalisation Du 10/11/2022 au 31/12/2023
Budget définitif **19 607 € HT (15 685,60 € FEADER, 3 921,40 € LA TESTE DE BUCH)**

Description et objectif du projet

Depuis plus de 2 ans, la ville de La Teste-de-Buch a pour ambition de concilier ville mobile et mobilités douces. Réduire significativement l'impact de la mobilité sur l'environnement et l'espace, placer l'habitant au cœur du dispositif de déplacements et conforter le dynamisme économique, constituent des objectifs continus à mener.

La commune a pour objectif d'intégrer le vélo au cœur de la politique municipale de déplacement, afin d'encourager les mobilités douces, en construisant un réseau cyclable ambitieux, sécurisé et interconnecté avec les communes voisines, et en faisant coexister les usages. Afin de continuer à promouvoir les mobilités douces, deux actions vont être prochainement menées avec un objectif commun de renforcer les déplacements doux : l'achat d'un abri-vélos et de deux vélos à assistance électrique.

Déroulement et résultats du projet

L'abri-vélos sera localisé à l'école primaire Gambetta et pourra accueillir une vingtaine de vélos. Cette acquisition permettra de promouvoir les mobilités douces, mais également de réduire la vitesse, la circulation et le stationnement de véhicules aux heures de pointe sur l'école. Des actions autour de la sécurité routière à l'école seront menées tout au long de l'année scolaire, avec notamment le programme « Savoir rouler à vélos ».

Les deux vélos à assistance électrique seront à destination des agents de la ville dans le cadre des déplacements professionnels. Ils seront mis à disposition des agents, afin qu'ils puissent se rendre sur les différents sites, qui sont distants les uns des autres. Un vélo sera basé à l'Hôtel de Ville et un autre au pôle technique. Ils seront stockés dans un local sécurisé déjà existant. En fonction des résultats du bilan qui sera réalisé plusieurs mois après la mise en place, l'achat de nouveaux vélos pour de nouveaux bâtiments sera étudié.

Plan Directeur Vélo : implantation d'arceaux vélos et d'un abri-vélos

Bénéficiaire **COMMUNE DE LANTON** Calendrier de réalisation Du 01/05/2023 au 31/12/2023
Budget définitif **36 014 € HT (28 811,20 € FEADER, 7 202,80 € LANTON)**

Description et objectif du projet

La ville de Lanton est une commune très étendue, composée de 4 villages et traversée en son sein par la Vélodyssée. Dans le cadre de son programme politique, la Municipalité souhaite améliorer le maillage des cheminements doux entre la piste cyclable départementale et le littoral, mais aussi en direction des différents villages. Le souhait est de renforcer les déplacements alternatifs intervillages. Pour ce faire, la Ville a choisi de s'engager dans un Plan Pluriannuel d'Investissement Vélo en créant de nouveaux aménagements pouvant être traditionnels comme les pistes, bandes, voies vertes ou plus innovants comme les chaudières. Ils seront accompagnés d'une augmentation du stationnement des deux roues. En effet, l'absence de stationnement vélos est souvent un frein à la pratique du vélo dans les migrations pendulaires. La crainte de se faire subtiliser sa bicyclette est souvent un argument pour ne pas délaissier l'automobile. Aussi, la ville de Lanton souhaite déployer de nouveaux stationnements vélos. La demande de subvention porte sur le déploiement de nouvelles places de stationnement au cœur des 4 bourgs, ainsi que sur l'acquisition et l'installation d'un abri-vélos.

Déroulement et résultats du projet

55 arceaux vélos supplémentaires seront déployés, permettant de créer 110 places de stationnement deux roues additionnelles au cœur des 4 villages de la commune. Deux types d'arceaux vélos seront déployés : des arceaux en pin respectant la charte paysagère de la commune et des arceaux en bois exotique et inox.

Un parking à vélos sécurisé à destination des Agents Municipaux sera installé à l'arrière de la Mairie. Il sera dimensionné pour accueillir 16 vélos et sera complètement protégé d'éventuelles intrusions, grâce à une serrure électronique activable avec un pavé numérique.



Aménagement d'un local à destination de l'association d'insertion Insercycles

Bénéficiaire **CDCVE** Calendrier de réalisation Du 09/01/2023 au 21/06/2023
 Budget définitif **47 121,50 € HT (37 697,20 € FEADER, 9 424,30 € CDCVE)**

Description et objectif du projet

Parmi les axes de compétence portés par la Communauté de Communes du Val de l'Eyre, figure le soutien de l'association d'insertion INSERCYCLES, dont l'objectif principal est de favoriser l'insertion professionnelle ainsi que l'écomobilité sur le territoire du Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre.

Il s'agit de permettre à cette association, localisée sur la commune du Teich et qui œuvre à l'échelle du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre, de disposer d'un local de travail et d'accueil du public sur le territoire du Val de l'Eyre.

Le projet répond à l'objectif de renforcer le rôle de l'économie solidaire à l'échelle locale tout en permettant à certains publics privés de moyens de locomotion, de retrouver une autonomie, mais également de développer et faciliter l'usage du vélo en tant que mode de déplacement à part entière.

Déroulement et résultats du projet

Le local dédié à l'association est localisé sur la zone d'activités Sylva 21 à Belin-Beliet. Il dispose d'une superficie de 56 m² décomposée comme suit : un atelier d'une surface de 37,5 m² pour la réparation des vélos, un accueil/bureau de 10 m² et un coin cuisine et des sanitaires.

Ce local permet à l'association Insercycles de disposer d'un nouveau lieu de travail bien équipé, et aux habitants du Val de l'Eyre de bénéficier, du fait de sa proximité, des différents services de l'association.

L'association Insercycles a fait part de son entière satisfaction concernant l'aménagement du local lors de la visite de fin de chantier, dans lequel elle a emménagé en septembre 2023.

Expérimentation d'une signalétique mobilité active issue du dispositif d'information mobilité MOBI du Pays BARVAL sur la commune de Marcheprime

Bénéficiaire **COMMUNE DE MARCHEPRIME** Calendrier de réalisation Du 28/04/2022 au 16/03/2023
 Budget définitif **11 480 € HT (9 184 € FEADER, 2 296 € MARCHEPRIME)**

Description et objectif du projet

Le projet consiste à implanter sur le terrain la signalétique MOBI, pour rendre effective cette expérimentation et amplifier la portée de MOBI en faveur des mobilités alternatives à la voiture individuelle. À destination des usagers piétons, cyclistes, locaux et visiteurs (excursionnistes, touristes), la signalétique MOBI vise un déploiement dans l'espace public au sein de pôles générateurs de déplacements (gares...). Ces lieux concentrent diverses natures de flux de personnes, à aiguiller plus efficacement pour favoriser la pratique des modes actifs, limiter les nuisances liées aux transports et faciliter le repérage d'équipements ou de services structurants en leur sein. Une première phase de déploiement de ce dispositif a été validée sur 3 sites volontaires, identifiés comme pôles générateurs de déplacement, dont la ville de Marcheprime (cœur de ville – gare – collège / salle culturelle), objet de la demande de subvention.

Déroulement et résultats du projet

L'implantation de la signalétique a été réalisée par la société PIC BOIS courant octobre 2022. Le volume de mobiliers installé est de 13 éléments et se décompose ainsi : 3 totems présentant une description globale du secteur et une carte de situation, 7 mâts directionnels avec lame d'indication et d'orientation dont 2 avec carte de situation et 3 bornes cyclables avec indication de parcours.

Placée à des endroits stratégiques de la commune, la signalétique MOBI permet de faciliter les déplacements dans la ville et par conséquent de favoriser la mobilité douce. Ainsi, via ce dispositif, les usagers ont la possibilité de planifier leurs trajets en toute simplicité et de trouver facilement les alternatives à la voiture individuelle tout en favorisant une mobilité plus durable.



Expérimentation d'une signalétique mobilité active issue du dispositif d'information mobilité MOBI du Pays BARVAL sur la commune de Biganos

Bénéficiaire **COMMUNE DE BIGANOS** Calendrier de réalisation Du 18/02/2022 au 31/12/2023
Budget définitif **9 730 € HT (7 784 € FEADER, 1 946 € BIGANOS)**

Description et objectif du projet

Le projet consiste à implanter sur le terrain la signalétique MOBI, pour rendre effective cette expérimentation et amplifier la portée de MOBI en faveur des mobilités alternatives à la voiture individuelle. À destination des usagers piétons, cyclistes, locaux et visiteurs (excursionnistes, touristes), la signalétique MOBI vise un déploiement dans l'espace public au sein de pôles générateurs de déplacements (gares...). Ces lieux concentrent diverses natures de flux de personnes, à aiguiller plus efficacement pour favoriser la pratique des modes actifs, limiter les nuisances liées aux transports et faciliter le repérage d'équipements ou de services structurants en leur sein. Une première phase de déploiement de ce dispositif a été validée sur 3 sites volontaires, identifiés comme pôles générateurs de déplacement, dont la ville de Biganos (cœur de ville – gare), objet de la demande de subvention.

Déroulement et résultats du projet

L'implantation de la signalétique sera réalisée par la société PIC BOIS. Le volume de mobiliers installé est de 11 éléments et se décompose ainsi : 3 totems présentant une description globale du secteur et une carte de situation, 5 mâts directionnels avec lame d'indication et d'orientation dont 2 avec une carte de situation et 3 bornes cyclables avec indications de parcours.

Placée à des endroits stratégiques de la commune, la signalétique MOBI permettra de faciliter les déplacements dans la ville et par conséquent de favoriser la mobilité douce. Ainsi, via ce dispositif, les usagers auront la possibilité de planifier leurs trajets en toute simplicité et de trouver facilement les alternatives à la voiture individuelle tout en favorisant une mobilité plus durable.

Expérimentation d'une signalétique mobilité active issue du dispositif d'information mobilité MOBI du Pays BARVAL sur la commune d'Arès

Bénéficiaire **COMMUNE D'ARÈS** Calendrier de réalisation Du 17/02/2022 au 31/12/2023
Budget définitif **8 635 € HT (6 908 € FEADER, 1 727 € ARÈS)**

Description et objectif du projet

Le projet consiste à implanter sur le terrain la signalétique MOBI, pour rendre effective cette expérimentation et amplifier la portée de MOBI en faveur des mobilités alternatives à la voiture individuelle. À destination des usagers piétons, cyclistes, locaux et visiteurs (excursionnistes, touristes), la signalétique MOBI vise un déploiement dans l'espace public au sein de pôles générateurs de déplacements (gares...). Ces lieux concentrent diverses natures de flux de personnes, à aiguiller plus efficacement pour favoriser la pratique des modes actifs, limiter les nuisances liées aux transports et faciliter le repérage d'équipements ou de services structurants en leur sein. Une première phase de déploiement de ce dispositif a été validée sur 3 sites volontaires, identifiés comme pôles générateurs de déplacement, dont la ville d'Arès (cœur de ville – frange littorale), objet de la demande de subvention.

Déroulement et résultats du projet

L'implantation de la signalétique sera réalisée par la société PIC BOIS. Le volume de mobiliers installé est de 9 éléments et se décompose ainsi : 2 totems présentant une description globale du secteur et une carte de situation, 6 mâts directionnels avec lame d'indication et d'orientation dont 3 mâts avec une carte de situation et un encart MOBI à intégrer à un panneau d'un autre partenaire.

Placée à des endroits stratégiques de la commune, la signalétique MOBI permettra de faciliter les déplacements dans la ville et par conséquent de favoriser la mobilité douce. Ainsi, via ce dispositif, les usagers auront la possibilité de planifier leurs trajets en toute simplicité et de trouver facilement les alternatives à la voiture individuelle tout en favorisant une mobilité plus durable.

Coopération



Idée au projet - Projet de Coopération Filière Forêt-Bois

Bénéficiaire	COBAN (Pays BARVAL)	Calendrier de réalisation	Du 19/10/2017 au 19/12/2017
Budget définitif	4 255,32 € TTC (2 255,31 € FEADER, 2 000,01 € RÉGION)		

Description et objectif du projet

La filière forêt-bois représente un pan important de l'économie du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, principalement structurée autour des segments de la sylviculture et l'exploitation forestière, de l'industrie bois-papier et du sciage. Aussi, le Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre a inscrit dans son programme européen LEADER, un projet de coopération visant à répondre aux enjeux de la filière à l'échelle locale. Ce projet a pour objet d'améliorer la compétitivité des entreprises du secteur forêt-bois du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, en favorisant la valorisation de la production de bois local via les transformations à valeur ajoutée. Pour mener à bien ce projet de coopération, la Région du Pays Basque en Espagne a été identifiée. Afin d'étudier la faisabilité d'une coopération avec ce territoire, les acteurs du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre ont souhaité organiser une mission exploratoire du 25 au 27 octobre 2017, avec le déplacement d'une délégation composée d'une dizaine de représentants publics locaux et de socioprofessionnels.

Déroulement et résultats du projet

Organisée avec une délégation d'une dizaine de personnes du territoire du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, représentant les acteurs institutionnels locaux et professionnels, la mission s'est déroulée sur trois jours du 25 au 27 octobre 2017 et a permis d'identifier différentes pistes de travail à développer, en lien avec le projet de coopération sur la filière forêt-bois et la valorisation du bois local.

Cette mission exploratoire ainsi que l'accueil d'une délégation du Pays Basque sur le territoire du Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre en septembre 2018 a permis de lancer une réflexion sur le territoire, poursuivie aujourd'hui par l'agence économique BA2E dans le cadre de son travail sur les filières. En effet, un diagnostic de la filière forêt-bois a été mené depuis et devrait permettre d'identifier les leviers et actions à mettre en place sur le territoire pour renforcer la valeur ajoutée du bois local.

Glossaire

AMO : Assistance à Maîtrise d’Ouvrage

AMU : Assistance à Maîtrise d’Usage

BARVAL : Bassin d’Arcachon - Val de l’Eyre

BIV : Bornes d’Informations Voyageurs

CDC du Val de l’Eyre : Communauté de Communes du Val de l’Eyre

CESER : Conseil Économique, Social et Environnemental Régional

CLAS : Collectif Local des Artisans du Spectacle

CNER : Fédération des agences de développement économique

COBAS : Communauté d’agglomération du Bassin d’Arcachon Sud

COBAN : Communauté d’agglomération du Bassin d’Arcachon Nord

DLAL : Développement Local mené par les Acteurs Locaux

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

ESAT : Établissement ou Service d’Aide par le Travail

ESS : Économie Sociale et Solidaire

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

FEAMP : Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche

GAL : Groupe d’Action Locale

GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

LEADER : Liaisons Entre Actions de Développement de l’Économie Rurale

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PDM : Plan De Mobilité

RML : Résidences Mobiles de Loisir

SEML : Société d’Économie Mixte Locale

TAD : Transport À la Demande

Le programme LEADER 2025-2022 en quelques chiffres :

49 projets soutenus
menés par

18 porteurs de projets

Plus de 5 millions d’euros
investis sur le territoire
du Pays Bassin d’Arcachon-Val de l’Eyre,

dont :

Près de 2,4 millions d’euros
de FEADER mobilisés



Une publication du programme Leader du Pays Bassin d’Arcachon-Val de l’Eyre - Pays BARVAL

Édition : Décembre 2023

Rédaction : Sabrina Lo Coco - Mise en page : Trafikandart

Crédits photos : Pays BARVAL, BA2E, COBAS, CDC VE, ADAPEI33, La Cabane, CLAS, SEML Route des Lasers, Ville d’Arès, Pierre PLANCHENAUT, INSERCYCLES, Ville de La Teste de Buch.

© www.leader-paysbarval

Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre

20 route de Suzon

33830 BELIN-BELIET

Tél : 05 47 30 55 47

Mail : europa@paysbarval.fr

www.leader-paysbarval.com

